

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 30 JANVIER 1991

Ottawa remet en question ses propres compétences



GILLES PAQUIN
 du bureau de La Presse
 OTTAWA

Alors que s'amorce le compte à rebours de l'autonomie québécoise, le cabinet Mulroney entreprend une remise en question globale des compétences de l'administration fédérale.

Un bataillon de hauts-fonctionnaires fédéraux a reçu la semaine dernière le mandat d'analyser en profondeur le rôle des ministères et des agences d'Ottawa afin de préparer la riposte de Brian Mulroney.

Cette vaste opération de remise en question des compétences fédérales est dirigée par le greffier du Conseil privé, Paul Teller, et le Secrétaire aux relations fédérales-provinciales, Gordon Smith.

Selon les informations recueillies par La Presse, neuf des plus influents sous-ministres d'Ottawa dirigeront chacun un comité formé de spécialistes provenant des divers ministères.

Leur travail, qui s'étendra sur plusieurs mois, vise à donner au cabinet la meilleure

analyse possible de la situation afin de l'aider à déterminer les compétences indispensables au maintien de l'union économique canadienne.

«Tout est sur la table, mais nous devons conserver un cadre définissant les fonctions essentielles d'un gouvernement fédéral», a déclaré un des responsables du Conseil privé.

Il s'agit évidemment de préparer la réponse d'Ottawa aux recommandations de la Commission Bélanger-Campeau, mais également aux autres commissions qui se penchent sur la question constitutionnelle, a déclaré le chef de cabinet du premier ministre Mulroney, Norman Spector.

Dans un discours à Buckingham, en décembre dernier, M. Mulroney a déjà indiqué qu'il était prêt à céder certaines compétences fédérales aux provinces, mais à condition qu'elles s'engagent à respecter quelques principes fondamentaux.

Il a cité, à titre d'exemples, l'abolition des barrières restreignant le commerce interprovincial ainsi que la libre circulation de la main-d'œuvre et des services.

Pour M. Mulroney, rien ne s'oppose à ce

ques les provinces remplacent Ottawa dans certains domaines, mais en retour il faudrait que le gouvernement fédéral obtienne de nouveaux leviers économiques actuellement partagés entre les gouvernements.

Il ne faut pas craindre une remise en question globale des compétences des gouvernements disait M. Mulroney. Le pays est vaste et tout ne peut se décider à partir d'Ottawa.

«Il faut voir ce que nous pouvons faire ensemble et ce que nous pouvons faire séparément» a-t-il lancé. Selon lui, le dédoublement de certains services fédéraux et provinciaux s'avère parfois inefficace et coûte cher aux contribuables.

Les comités de fonctionnaires qui effectueront l'analyse fédérale recourent donc l'ensemble des compétences gouvernementales, tant à Ottawa que dans les provinces. Ils touchent les domaines suivants:

- Langue et culture
- relations internationales
- chevauchements de compétences
- politiques sociales

- justice et droits de la personne
- affaires autochtones
- science et technologie
- micro-économie (commerce interprovincial)
- macro-économie (politiques monétaires et fiscales)

Il reste à voir maintenant si l'analyse des fonctionnaires fédéraux donnera satisfaction au Québec tout en répondant aux exigences du Canada anglais.

L'exercice sera difficile, a reconnu un haut-fonctionnaire fédéral. Il faut éviter de soulever des protestations des autres provinces en répondant aux demandes légitimes du Québec.

Selon lui, plusieurs de chefs de gouvernements veulent maintenir le principe de l'égalité entre les provinces même si cela n'existe pas dans la réalité.

Le Québec a toujours été différent depuis l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, a-t-il dit. Il existe une foule de lois et d'institutions particulières au Québec, reconnues dans la constitution actuelle.

Le rapport Allaire: une douche froide sur la Commission B.-C.

GILLES NORMAND
 du bureau de La Presse
 QUÉBEC

Le rapport Allaire a glacé l'enthousiasme de plusieurs membres de la Commission Bélanger-Campeau, qui s'interrogeaient hier sur la pertinence de poursuivre l'exercice. Certains d'entre eux, comme les représentants des milieux syndicaux et surtout le président de l'Union des artistes, Serge Turgeon, assurent qu'ils tireront leur révérence s'ils en viennent à la conclusion qu'on les a nommés à une commission bidon.

Les députés libéraux exceptés, tous les commissaires qu'on a pu interviewer à leur arrivée au Domaine de Maizelets, à Québec, où la commission constitutionnelle a entrepris ses réunions à huis clos, ont été unanimes à soutenir que la réponse du Canada anglais n'allait pas tarder.

«Surveillez le Non qui va venir du Canada anglais dans les prochains jours. Surveillez les éditorialistes, les sondages d'opinion et les propos de leurs députés. On sait bien que c'est le genre de projet qui représente tout ce qui est honni au Canada anglais», a d'abord commenté le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard.

L'ex-ministre conservateur a ajouté que le «non» surviendrait sans doute avant que le Parti libéral ne tienne son congrès, les 8, 9 et 10 mars, et qu'il est probable que ce congrès «ne puisse entériner ce projet, déjà caduque, puisqu'il aura reçu sa réponse». Pour lui, il ne fait aucun doute qu'un référendum sur la souveraineté sera en conséquence tenu en 1991.

Un missile scud sur la commission

Le président de l'Union des artistes (UDA), Serge Turgeon, s'est dit un peu confus comme commissaire, en constatant que la proposition Allaire était celle à laquelle tenait le premier ministre. «Je me demande quel rôle il reste à la Commission Bélanger-Campeau», dit-il, ajoutant qu'il voyait le rapport Allaire comme «un missile scud tombant sur la commission». «Je me demande si les "patriotes" vont réagir», enchaîne-t-il.

«Si j'ai l'impression que les dés sont pipés, je vais réagir à ma façon», indique avec constance le commissaire, laissant planer la menace de sa démission. Refusant de laisser l'enthousiasme qui l'animaient jusque-là, Serge Turgeon se ressaisit et laisse tomber: «Je suis un artiste, je suis un être d'espoir, mais je n'accepterai pas de jouer le rôle d'un clown.»

Pour le président de la CSN, Gérard Larose, il serait étonnant que les militants libéraux croient à la proposition Allaire. «La réponse à cette proposition, on la connaît déjà, c'est No! Ou les militants y croient et ils se font rouler magistralement, ou bien ils n'y croient

pas et ils mettent les intérêts du Québec au-dessus des intérêts partisans», suggère-t-il.

Une position comme celle-là ne pourrait non plus être accueillie par la Commission Bélanger-Campeau, en premier lieu parce qu'elle ne saurait entraîner quelque consensus que ce soit.

«Elle est absolument imbuvable, cette démarche-là», estime M. Larose qui croit devoir composer avec elle, même si cela «est un peu agaçant». Quant à un référendum dans 18 mois, il soutient que c'est 18 mois de coût économique supplémentaire, et «18 mois que l'on laisse à nos adversaires pour trafiquer dans nos platebandes et faire en sorte qu'on ne puisse s'assumer totalement».

Louis Laberge, président de la FTQ, s'est montré plus cynique: «C'est bien gentil de la part du comité Allaire. Ça démontre une évolution. Auparavant, on parlait de cinq demandes minimales et là on a une liste d'épicerie de 22 champs de compétence. Ils ont probablement trouvé le truc pour négocier avec le Canada anglais.»

Mais il ne voit aucune possibilité pour Québec de négocier le contenu du rapport Allaire. «Le Canada anglais va te les envoyer promener assez vite. Encore une fois, on va nous mettre en position de se faire humilier par le Canada», de dire M. Laberge, qui s'apprêtait à soulever, devant les autres membres de la commission, la pertinence de poursuivre les travaux.

«Si les députés libéraux qui siègent à la commission sont d'accord avec ce rapport pour rester attachés à la position de leur chef, si les péquistes prennent une autre direction, je ne vois pas comment on va arriver à un consensus. Même le référendum a perdu toute capacité de ralliement, si on le fait en 1992. Je n'ai pas l'intention de venir user mes fonds de culotte ici pour rien.»

Le député fédéral André Ouellet a une perception assez semblable en ce sens qu'il prévoit un rapport des dix représentants libéraux, un autre du groupe péquiste, soit deux documents de base. Les autres commissaires pourraient choisir entre les deux groupes ou rédiger un troisième rapport, prévoit-il.

Quant au document Allaire lui-même, il assure que le Parti libéral du Canada va l'étudier, l'analyser et faire connaître sa position dans quelques jours. «Un document qui mérite sûrement une attention très importante», dit-il pour le qualifier.

Le représentant du Parti égalité, Robert Libman, estime quant à lui que les négociations projetées par Robert Bourassa sont vouées à l'échec. «Les anglophones ou les fédéralistes vont voir ça comme une demande au Canada de reconnaître la souveraineté du Québec dans un Canada uni. Ça ne peut pas marcher», conclut-il.



Le premier ministre Robert Bourassa a rendu public, hier, le rapport du comité constitutionnel du Parti libéral du Québec.

En 92, Parizeau sera dans le clan du Non

Le PQ cherchera à forcer la tenue d'un référendum dès cette année

GILLES NORMAND
 du bureau de La Presse
 QUÉBEC

Si le Parti libéral réussit à mener sa démarche souverainiste à terme, et qu'un référendum est décrété en 1992, le Parti québécois se retrouvera dans la curieuse situation — à laquelle il souhaite échapper — de militer dans le clan du «non».

Cela, dans la mesure où le projet de Robert Bourassa comporterait «des institutions de nature confédérale qui feraient partie intégrante de la souveraineté», a précisé le chef du PQ, Jacques Parizeau, en comparant la démarche de ses adversaires à du Yvon Deschamps.

Qualifiant le projet de «machine à fabriquer de l'incertitude» et de «provocation outrancière» à l'endroit du Canada anglais, en ce sens qu'il «demande la lune», le chef péquiste a sonné le branlebas d'une vaste campagne consistant à provoquer un référendum sur la souveraineté du Québec pour 1991, contrairement à ce que propose le Parti libéral qui veut consulter la population à l'automne 1992.

«Il faut que nous travaillions tous pour que le "non" du Canada anglais vienne vite et pour que le Québec puisse tenir un référendum sur la souveraineté dans les plus brefs délais, en 1991», a lancé Jacques Parizeau.

Le chef de l'opposition a réfuté les arguments énoncés la veille par le ministre responsable de la réforme électorale, Marc-Yvan Côté, selon qui il est impossible de tenir un référendum plus tôt en raison des modifications qu'il

est nécessaire d'apporter à la loi électorale, pour que ses dispositions soient concordantes avec la loi des référendums.

M. Parizeau soutient en effet que le directeur général des élections peut apporter des corrections techniques à la loi sans pour autant recourir à l'Assemblée nationale, comme pour une modification majeure. «Toutefois, si le ministre Côté souhaite nous soumettre des propositions acceptables de modification de la Loi sur la consultation populaire, l'opposition officielle s'engage à procéder rapidement à leur adoption», insiste-t-il.

Le postérieur droit...

Il a commencé sa conférence en s'en prenant à ce qu'il juge comme un manque de fierté chez M. Bourassa: «Il n'est pas très fier notre premier ministre. Il a reçu avec l'échec de Meech une claque sur la joue gauche, et là, il tend le postérieur droit en disant aux anglophones: n'utilisez pas le pied trop vite, j'ai besoin de tenir jusqu'à la fin de 1992 dans cette posture.»

Selon lui, le message qu'il adresse au premier ministre canadien Bryan Mulroney est très clair, c'est de ne pas répondre trop vite, pas avant la fin de 1992.

«Mais il faut amener M. Mulroney à commenter ça. Ça va être fort intéressant. Vous comprenez qu'on le place dans une situation totalement impossible. S'il donne l'impression qu'il pourrait être le moins de l'opposition d'accord avec ça, l'effet quant à sa popularité dans le reste du Canada sera remarquable. Si, d'autre part, il dit qu'il n'est absolument pas d'accord

La séparation du Québec n'est pas inévitable, admet Bob Rae

Presse Canadienne
 TORONTO

La séparation du Québec n'est pas inévitable, a affirmé hier le premier ministre ontarien Bob Rae, en lançant un document de discussion sur la réforme constitutionnelle.

M. Rae réagissait ainsi aux questions des journalistes qui lui demandaient à quoi servirait une nouvelle ronde d'audiences publiques au moment où le Québec semble s'engager sur la voie de la séparation.

Fédéraliste intèrèrè, M. Rae a ajouté qu'il croyait toujours possible de combler le fossé qui sépare le Québec et les provinces anglophones, en notant que le Canada et le Québec étaient à la croisée des chemins.

«Il faut qu'il y ait une ouverture pour qu'il y ait des changements», a-t-il avancé sur un ton optimiste.

Le premier ministre néo-démocrate a indiqué que l'Ontario se promettait de jouer un rôle positif et constructif dans le débat qui secoue le Canada et le Québec.

Le document de discussion d'une trentaine de pages rendu public hier fait le tour de la question constitutionnelle,

sans l'approfondir. Tiré à environ 150 000 exemplaires, ce document bilingue invite la population ontarienne à réfléchir sur les valeurs qui unissent la société canadienne, les droits des autochtones et les meilleures façons de répondre aux aspirations des minorités linguistiques.

Mc Kenna

Pour sa part, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, estime qu'avec le rapport Allaire le Québec offre une dernière chance de réconciliation au Canada et que le reste du pays devrait le prendre au sérieux.

M. McKenna émet quelques réserves face aux recommandations qu'il contient, mais il ajoute que ce document doit être vu comme une base de négociations plutôt que comme un ultimatum.

Selon M. McKenna, la première tâche est de modifier la formule d'amendement de la constitution.

Il se dit en faveur d'un référendum national visant à retirer la règle de l'unanimité pour apporter des changements à la constitution.

A ce moment, croit-il, des négociations sérieuses pourrout s'amorcer.

Un «mariage»

M. Parizeau soulève également ce qui lui paraît comme confus ou contradictoire entre les recommandations du rapport Allaire, qui semblent présenter ses conclusions comme «une sorte de paquet», et le communiqué de presse exprimant le point de vue du comité quant au référendum.

«Le communiqué indique que le référendum invitera la population à ratifier un accord survenu avec Ottawa, si les négociations permettent de trouver un point d'entente. Qu'est-ce que ça veut dire? Je n'en sais rien», souligne M. Parizeau.

Le chef péquiste conclue en disant qu'un référendum sur la souveraineté du Québec doit à son avis être tenu dans les plus brefs délais, en 1991, tandis que celui que le PLQ propose de tenir en 1992 prévoit des propositions d'association économique agréées d'institutions de caractère confédéral. Ce qui apparaît non pas dans le rapport proprement dit, mais dans les résolutions de la fin.

«Ce qu'on nous propose là, conclut Jacques Parizeau, ce sont des années de mariage. On va se taper deux ans à se faire répéter "non" tous les 15 jours. (...) C'est donc l'espoir du statu quo pour les fédéralistes et l'espoir d'une déclaration de principe pour les souverainistes; c'est extrêmement astucieux. Avec ça, si le Parti libéral n'arrive pas à refaire son unité, c'est que vraiment il n'y a pas de justice.»

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Claude Masson
éditeur adjoint

Marcel Desjardins
directeur de l'information

Alain Dubuc
éditorialiste en chef

Éditorial

Le rapport Allaire: idéologique ou politique?

En proposant l'autonomie politique du Québec, le rapport du comité Allaire engage les libéraux provinciaux dans un virage radical. Il ne s'agit plus d'un Meech plus musclé, ni d'une nouvelle version d'un fédéralisme renouvelé, ni d'une autre liste d'épicerie constitutionnelle, mais d'un projet qui s'arrête tout juste au bord de la souveraineté-association.



Dans la démarche autonomiste proposée par le comité constitutionnel du PLQ, il est en effet plus facile de dresser la liste des pouvoirs exclusifs que conserverait le fédéral (monnaie, défense, douanes et péregrination), que celle des pouvoirs que détendrait le Québec.

La rupture avec la tradition libérale ne tient pas seulement à l'ampleur de la réforme mais aussi au fait qu'elle ne se situe plus dans un cadre fédéraliste. Les penseurs libéraux ne tentent pas, comme par le passé, de reconstruire le Canada. Ils proposent plutôt de rebâtir le Québec en souhaitant que le reste du Canada s'ajuste au changement.

Si les demandes et la réforme constitutionnelle des libéraux sont claires, le sens même du document ne l'est pas. Une fois adopté par les militants du parti, ce document représentera-t-il vraiment la vision que le PLQ et le gouvernement Bourassa se font des rapports Québec-Canada, un peu comme n'est le programme du Parti québécois, ou s'agit-il plutôt d'un outil stratégique qui leur permettra de traverser une période mouvementée? Est-ce un document idéologique ou un document politique? Cela fait toute la différence.

Si ce document a une valeur programmatique et reflète les convic-

tions profondes des dirigeants libéraux, cela signifie que M. Bourassa s'engage vers ce que l'on pourrait qualifier de souveraineté à retardement. En effet, le comité Allaire prévoit un référendum d'ici l'automne 1992, soit pour ratifier l'accord avec le Canada, soit pour proposer la souveraineté assortie d'une union économique. Or, comme rien ne permet de croire que les changements constitutionnels proposés puissent être acceptables pour le Canada, la seconde option sera virtuellement inévitable.

Mais il est plus probable que la démarche libérale sera moins linéaire et qu'elle contient une bonne dose de stratégie tant face aux électeurs québécois que face aux partenaires canadiens.

Sur le plan intérieur, le premier ministre Bourassa doit composer avec le fait que les trois-quarts des Québécois francophones se disent en faveur de la souveraineté. Il sait par contre que ce souhait très majoritaire s'accompagne très souvent d'une profonde hésitation à briser le lien canadien.

Le projet libéral, en laissant une dernière chance au Canada, mais en l'assortissant d'une menace peu voilée, peut d'abord faire l'unité au sein du parti, ensuite rallier un nombre important d'électeurs, qui font toujours plus confiance à Robert Bourassa qu'à Jacques Parizeau. M. Bourassa peut ainsi couper l'herbe sous le pied de ses adversaires, dominer le débat constitutionnel et se retrouver en bien meilleure position lors des prochaines élections qui lui auraient autrement échappé.

Pour le Canada, le virage libéral constitue par ailleurs un message clair, une douche froide pour ceux qui croyaient que l'échec de Meech ne ferait pas de vagues, et pour ceux qui croient toujours que

les menaces québécoises sont du bluff. Ce message est d'autant plus plausible qu'il exprime un consensus et qu'il décrit une réalité inconnue au Canada anglais: le fait que le Québec vit un processus irréversible qui interdit de croire que l'on peut revenir aux cinq conditions de Meech.

Mais derrière cette fermeté, se cache également sans doute une bonne dose de souplesse. Le délai de presque deux ans avant un éventuel référendum, tout en évitant un choix précipité et émotif du Québec, donne une marge de manoeuvre au reste du Canada, pour réagir, réfléchir et s'adapter.

En outre, l'étendue des secteurs où les libéraux songent à exiger la juridiction exclusive permet de croire qu'il s'agit là d'une position de négociation. Robert Bourassa a appris, avec l'échec de Meech, qu'il est risqué de s'engager dans des pourparlers en demandant le minimum.

Il ne reste pas moins que ce projet libéral comporte d'importantes lacunes. Et surtout, il ne répond pas à la question qui a hanté les travaux de la Commission Bélanger-Campeau et qui a poussé tant de Québécois vers la souveraineté: pourquoi le Canada, qui a refusé les maigres dispositions de Meech, accepterait-il un chambardement aussi majeur?

Et tant que les résolutions que voteront les militants libéraux ne seront pas complétées par une démarche politique qui nous expliquera comment le Québec entend convaincre ou faire plier le reste du Canada, le projet libéral n'est pas réaliste.

Alain DUBUC

Leçons d'une guerre

Après deux semaines de « tempête dans le désert », la guerre du Golfe a changé de visage. Qu'avons nous appris depuis les premiers raids contre Bagdad? D'abord, que la guerre sera bien plus longue que prévu. Les scénarios triomphalistes des premiers jours prévoyaient que les hostilités ne dureraient pas plus de dix semaines et que l'Irak agiterait le drapeau blanc au plus tard à la mi-mars, avant le Ramadan. Deux semaines plus tard, la guerre ne se conjugue plus en semaines, mais en mois.



Les informations contradictoires en provenance du front ne permettent pas d'estimer avec un minimum de certitude les pertes matérielles et humaines infligées à l'Irak. Mais le fait même que la durée présumée du conflit ait été revue à la hausse, ainsi que des données filtrant à travers les mailles de la censure militaire, permettent de croire que Saddam Hussein a réussi à conserver une bonne partie de son arsenal. Selon le *Washington Post*, par exemple, les terrains d'aviation irakiens, que le Pentagone affirme avoir totalement neutralisés, sont encore fonctionnels dans une proportion de 65 p. cent.

Estimant que la véritable guerre se jouera au sol, l'Irak fait la taupe en attendant le débarquement des troupes alliées. Saddam Hussein mise sur le temps: plus la guerre sera longue, plus son image de héros résistant aux puissances occidentales a des chances de « prendre » parmi les populations arabes. Et plus le conflit s'éternisera, moins George Bush sera en mesure de convaincre les Américains qu'ils ne sont pas en train de s'enliser dans un mini-Vietnam proche-oriental. Or, contrairement à Saddam Hussein, le président américain doit compter avec une opinion publique qui n'a pas encore fini de digérer le traumatisme vietnamien.

Qu'avons nous appris d'autre? Que Saddam Hussein est prêt à utiliser toutes les armes, même celles qui risquent de se retourner contre lui. L'appel au terrorisme, le traitement infligé aux prisonniers de guerre, le déversement de pétrole et les attaques répétées contre Israël constituent autant d'armes à double tranchant. D'un côté, ces coups portés aux coalisés contribuent à former une imagerie de « succès » d'un David aux prises avec le Goliath américain: en mettant ainsi un baume sur le sentiment d'humiliation qui constitue le plus grand commun dénominateur des peuples arabes, Saddam Hussein souhaite raviver la ferveur antioccidentale. Mais ces mêmes coups, doublés de la menace de recourir à un arsenal chimique et nucléaire, sont tout aussi susceptibles de consolider la coalition anti-irakienne.

En tout cas, et c'est là la troisième leçon de ces deux semaines de guerre du désert, rien n'indique que Saddam Hussein soit en voie de fissurer la coalition. Tout au plus est-il parvenu à détourner l'objectif premier de l'offensive alliée: les États-Unis ne se battent plus, comme c'était officiellement le cas au début, uniquement pour libérer le Koweït, mais pour anéantir le régime du leader irakien. Quelques voix, notamment celle de l'URSS, se sont bien élevées contre ce déplacement du front. Messages sans grande portée devant les déclarations des deux des principaux coalisés arabes, l'Égypte et la Syrie, qui sont allés jusqu'à reconnaître à Israël le droit à une riposte « limitée ».

Si les craintes de voir éclater la coalition ne semblent pas devoir se concrétiser, une inconnue demeure: l'attitude de l'Iran, qui tente de préserver sa neutralité, mais qui, après avoir donné refuge aux avions militaires irakiens, risque de devoir jouer dans cette guerre un rôle plus actif.

Agnès GRUDA

Ombres chinoises

Les dirigeants de Beijing nous laissent voir juste ce qu'il faut pour que la Chine paraisse sous un angle favorable. Mais l'impression laissée par ces images sans relief est que le parti et le gouvernement ne savent pas quel chemin suivre.

Les peines de prison infligées aux chefs du mouvement démocratique de la place Tiananmen sont odieuses pour tous ceux qui croient à la liberté d'expression et ne reconnaissent pas le délit d'opinion. Pour les étrangers, le fait que le leader étudiant Wang Dan n'écope que de quatre ans d'emprisonnement, quand Wei Jingsheng a été condamné à quinze ans en 1979, n'est que de la « fausse clémence » de la part du gouvernement.

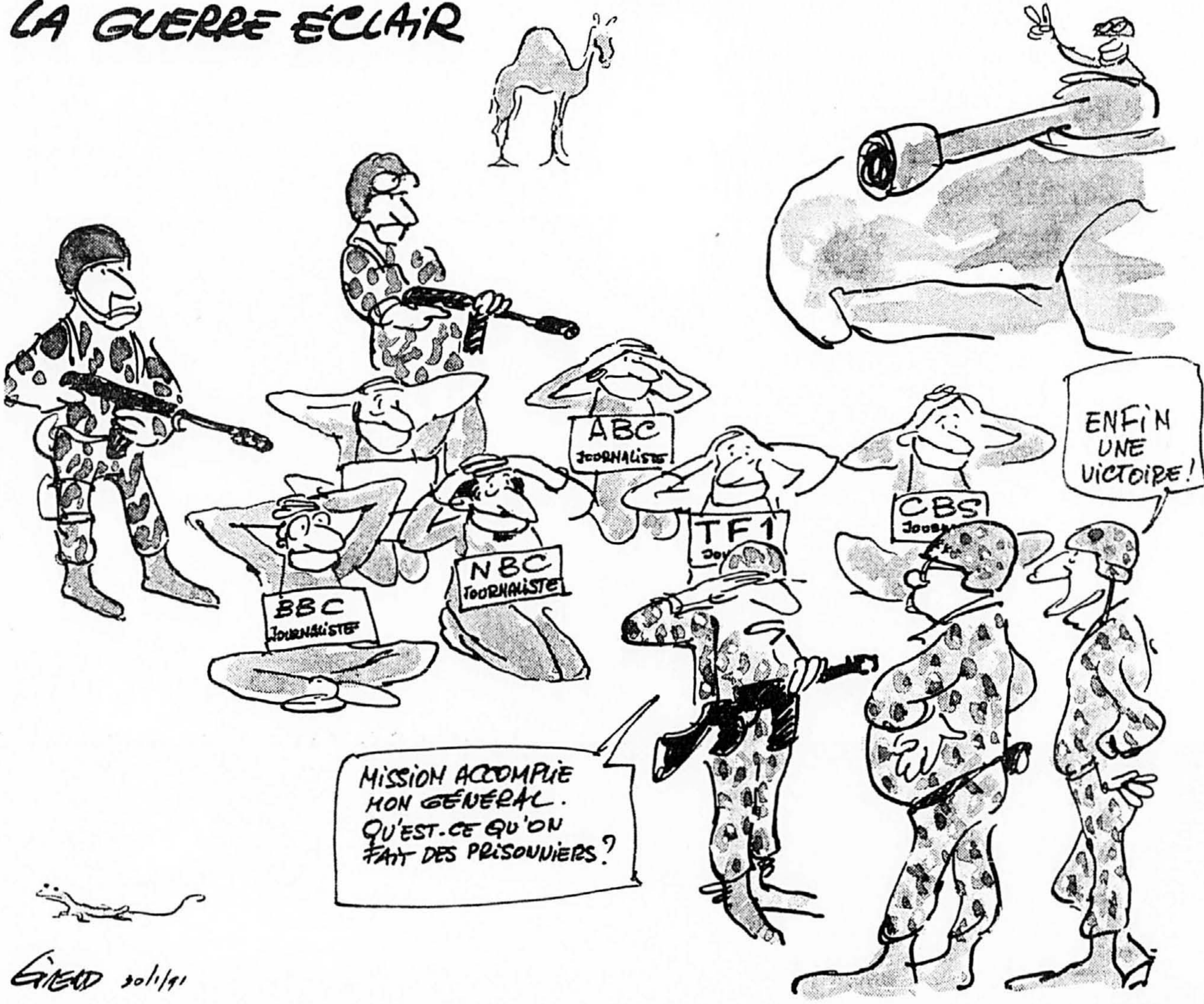
Mais en Chine du Sud, où l'on a exécuté 19 criminels pour vol et meurtre la semaine dernière, les gens se font une autre idée de la clémence et le message de Beijing est tout différent.

En politique économique, la tendance n'est guère plus claire. Dans un plan pour les années 90, le gouvernement reconnaît avec candeur que les Chinois ont actuellement juste de quoi se nourrir et se vêtir. Il estime qu'à la fin de la décennie, la population « pourra bénéficier d'une existence assez confortable ». Mais pour y parvenir, il prône « une économie de marché à l'intérieur d'un système socialiste planifié »!

Cette contradiction interne du régime souligne les divergences au sein de la vieille garde quant à l'avenir économique et politique du pays. Lors de la disparition des héros octogénaires de la révolution, la lutte pour le pouvoir ne fera que commencer.

Frédéric WAGNIÈRE

LA GUERRE ÉCLAIR



DRÖITS RESERVÉS

La boîte aux lettres

Si la vie vous intéresse...

Au cours de reportages sur les armes chimiques, la télévision nous a permis d'entrevoir le supplice des chats de laboratoire exposés aux gaz toxiques. Quoique brèves, ces quelques images insoutenables auront permis de lever un coin du voile recouvrant le visage hideux de la vivisection toxicologique.

Non seulement les armes chimiques, mais bien d'autres produits industriels, incluant les pesticides, solvants, détergents, teintures à cheveux, etc., sont expérimentés selon les méthodes de la vivisection toxicologique, du genre « dose létale aigüe » (DL50). Ce test « évalue » la toxicité d'un produit chimique (par voie orale, percutanée, inhalation) en tuant 50% d'une population

donnée d'animaux. Figurez-vous dans quel état sortent les 50% « survivants »...

La guerre chimique du golfe-Persique risque d'infliger à des milliers d'êtres humains les mêmes tortures qui ont été, et sont toujours, subies par des millions d'animaux sacrifiés dans les laboratoires dits de « biotests industriels ».

Plus près de nous, au cours de notre petite « guerre du golf » d'Oka, les gaz lacrymogènes utilisés avaient aussi fait l'objet de « biotests » sur de multiples espèces animales, en concentrations léthales bien sûr, et notamment sur les yeux de lapins. Cruel? Non: on n'a fait que compter combien de jours les lapins pouvaient hurler avant que leurs yeux n'éclatent « en choux-fleurs »!

La guerre chimique? Pourquoi pas, « Si la VIE vous intéresse... »

Albert DAVELUY
Québec

Un peu de respect, s.v.p.

■ J'aimerais ici répondre à la récente lettre de M. Thérien sur les droits des fumeurs. Au-delà des questions de santé ou de lois, un point essentiel est souvent négligé. Le fait de fumer cause du désagrément aux voisins de la personne qui fume. La fumée passive, comme on l'appelle, irrite les personnes qui la subissent, au physique comme au moral.

Il ne viendrait sans doute pas à l'esprit de nombre de fumeurs qu'il pourrait exister un droit moral d'aller dans un restaurant avec un magnétophone jouant à tue-tête. Pourtant cet acte ressemble à celui de fumer dans ce même restaurant: il est plaisant pour la personne qui le pose et déplaisant pour ses voisins. Le fumeur moyen juge-

rait notre mélomane malpoli; pourtant il ne voit pas dans le fait de fumer en public un manque de respect pour autrui.

La place qu'avait prise l'usage du tabac dans notre société était telle que le contraire plutôt avait cours: refuser le droit de fumer était vu comme un manque de courtoisie. Pourtant, si fumer est un choix personnel, il revient aux personnes l'ayant posé d'en assumer les conséquences désagréables.

M. Thérien s'insurge contre l'action des gouvernements dans cette arène et préférerait que la bonne volonté de chacun résolve le problème. Malheureusement il existe un nombre important de fumeurs pour qui le respect des autres ne compte pas. Il n'y a qu'à regarder dans la plupart des milieux de travail pour s'en convaincre.

Il voit dans une société obsédée par sa santé une société

malade. Je crains qu'une société qui doit imposer par des lois le respect des autres dans ce qu'il a de plus élémentaire l'est bien plus.

Daniel POISSANT
Montréal

L'ONU perd de sa crédibilité

■ Toute violation du droit international et de la loi en général constitue en soi un fait répréhensible qu'il nous faut absolument réprimer si nous voulons assurer la cohésion sociale, la paix dans le monde et l'intégrité de la personne humaine.

Or, en ce qui concerne le conflit actuel, il est à tout le moins étonnant de constater que les États-Unis sont devenus les principaux serviteurs et défenseurs des intérêts de l'ONU et des gardiens privilégiés des principes fondamentaux du droit international. Le hors-la-loi se serait-il fait justicier?

En effet, il faut se rappeler que notre voisin du sud n'est en définitive que fort peu représentatif de l'ONU puisqu'il n'a ratifié à peu près aucune des multiples conventions internationales adoptées en son sein depuis 1948. Il a en outre, avec la Grande-Bretagne, systématiquement usé de son droit de veto au Conseil de sécurité pour empêcher que ne soient votées des résolutions visant à prendre des sanctions concrètes contre certains pays qui ne respectaient pas, de façon chronique, les règles fondamentales du droit international. Du reste, les USA violent eux-mêmes périodiquement certaines dispositions impératives de ce droit.

Enfin, la légitime défense des intérêts du Koweït ne devrait pas pouvoir permettre la perpétration, par qui que ce

soit, d'une infraction disproportionnée par rapport à l'agression initiale.

Je crois donc que l'ONU et la communauté internationale auraient sûrement pu user et imaginer d'autres moyens plus pacifiques, et se donner davantage de temps, pour graduellement venir à bout de ce dangereux dictateur qu'est Saddam Hussein. En confiant aux USA le dossier du Koweït, je crains que l'ONU ne perde malheureusement un peu de sa crédibilité, car elle abdique ses responsabilités en faisant sien le désir de vengeance « préventive » des États-Unis qui réussissent, encore une fois, à lui imposer sa propre volonté.

Il est donc déplorable de constater que l'ONU ait si vite donné son accord à une telle entreprise militaire et qu'elle ait accepté l'usage de la guerre alors qu'elle a justement pour mandat premier de la réprimer. En reléguant ainsi le règlement de ce conflit aux États-Unis, je crois que l'ONU avoue par le fait même son incapacité, au moins ponctuelle, à mettre en oeuvre, par ses propres moyens et ceux dont elle pourrait se doter, ses propres principes, conventions et résolutions.

L'ONU risque donc malheureusement d'apparaître sur la liste des premières victimes de ce conflit, et ce, au plus grand péril de la paix dans le monde, car en reconnaissant implicitement que certaines guerres sont plus légitimes que d'autres elle perd toute sa crédibilité, au moins aux yeux de ceux qui, de plus en plus nombreux, tiennent pour illégitime la croisade américaine, et sûrement aux yeux de tous les pacifistes du monde qui demeurent, comme moi, persuadés que la guerre ne pourra jamais rien régler qui vaille.

Gérard NOTEBAERT
Montréal

Le rapport du comité Allaire

Pour une nouvelle structure Québec-Canada

Afin de dénouer l'impasse créée par l'échec de Meech, le comité constitutionnel du Parti libéral du Québec, présidé par Me Jean Allaire, propose une nouvelle structure Québec-Canada. Voici intégralement le chapitre 4 du rapport, qui dit en quoi devrait consister cette structure nouvelle.

Dans le cadre fédéral actuel, le gouvernement du Québec ne dispose pas de l'ensemble des pouvoirs essentiels à l'épanouissement du Québec en tant que société distincte, ni de l'ensemble des outils lui permettant d'assurer l'avenir du fait français en Amérique du Nord. La structure actuelle, insuffisamment adaptée aux réalités québécoises et canadienne, est source d'incohérences, d'empiètements et de doublons intergouvernementaux. Elle encourage souvent l'inaction, accentue la crise des finances publiques, perpétue les déséquilibres budgétaires.

Pour dénouer l'impasse, le Parti libéral du Québec propose une nouvelle structure Québec-Canada. Il s'agit d'un réaménagement offrant un cadre plus souple et plus respectueux de la spécificité québécoise, s'appuyant sur une union économique renforcée entre le Québec et le Canada. Cette nouvelle communauté permettra d'atteindre nos objectifs de meilleure gestion des fonds publics et de plus grande efficacité dans la prestation des services gouvernementaux. Elle assurera une meilleure maîtrise des leviers de développement économique, social et culturel du Québec et une meilleure harmonie dans l'ensemble politique canadien.

La proposition du Parti libéral du Québec prévoit l'autonomie politique du Québec par l'occupation exclusive de nombreux champs de compétence et l'élimination du pouvoir de dépenser du fédéral et de son pouvoir résiduaire. Notamment, tous les domaines contribuant au développement de l'identité québécoise seront rapatriés. Cette démarche autonomiste est accompagnée d'une proposition de plus forte intégration économique avec le Canada et d'une redéfinition profonde des instances politiques communes. Elle implique une reconsidération globale de la Constitution actuelle.

La nouvelle structure Québec-Canada que le Parti libéral du Québec a choisie de promouvoir s'articule donc autour de trois objectifs: le renforcement de l'union économique canadienne, l'autonomie politique de l'État québécois et le réaménagement de la structure politique canadienne.

Le renforcement de l'union économique canadienne

Le nouvel aménagement économique devra non seulement garantir les libertés économiques actuelles, mais aussi les accroître et en favoriser le développement. L'intégrité et l'intégralité du marché économique canadien ne sauraient d'aucune façon être remises en question. En réalité, le Parti libéral du Québec propose la création d'un véritable marché commun, marché, en quelque sorte, allant plus loin dans le sens de l'intégration que l'entente actuelle entre le Québec et le reste du Canada. Les assises économiques du Québec et du Canada seront non seulement préservées, mais enrichies par le biais d'une augmentation des échanges économiques. Le nouvel aménagement favorisera le renforcement de nos structures industrielles et économiques respectives. La démarche du Parti libéral du Québec vise, finalement, l'accroissement de nos richesses collectives.

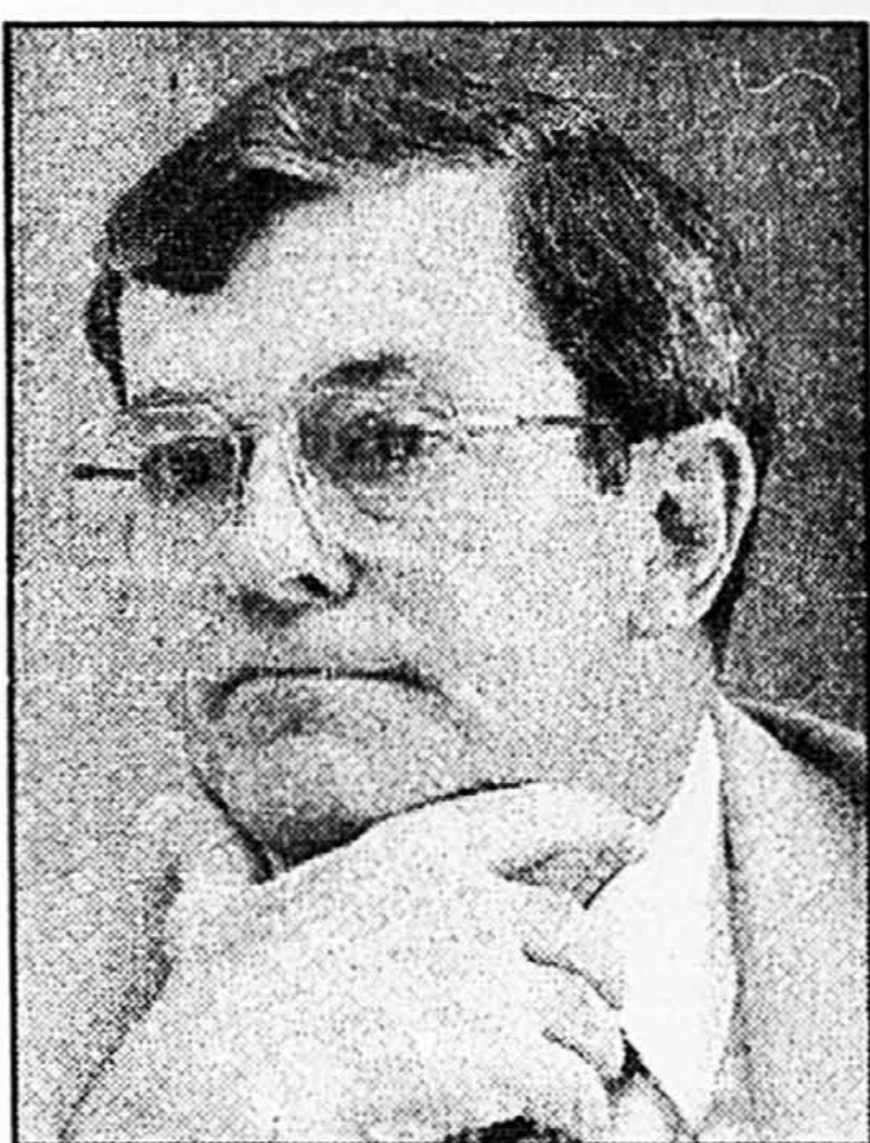
En termes concrets, le nouvel aménagement Québec-Canada préservera les unions monétaire et douanière actuelles. Il améliorera la libre circulation des facteurs de production. Les législatures canadiennes doivent renoncer à imposer quelque restriction que ce soit à la libre circulation des personnes, des produits et des capitaux. À l'heure de la mondialisation des échanges et de l'internationalisation des marchés, l'espace économique canadien doit être affranchi de toute barrière au mouvement des ressources productives.

Or, nous l'avons souligné plus haut, la fédération canadienne, dans sa forme actuelle, comporte encore plusieurs restrictions au commerce et à la libre circulation de ces ressources. Les barrières non tarifaires au commerce interprovincial sont encore nombreuses (produits agricoles, camionnage, alcool, contrats publics, etc.). La libre circulation des personnes, même garantie par la Charte des droits et libertés de la personne, connaît des ratés (non-reconnaissance des diplômes, clause de lieu de résidence, etc.). La création d'un espace économique Québec-Canada fort et unifié visera à surmonter ces obstacles.

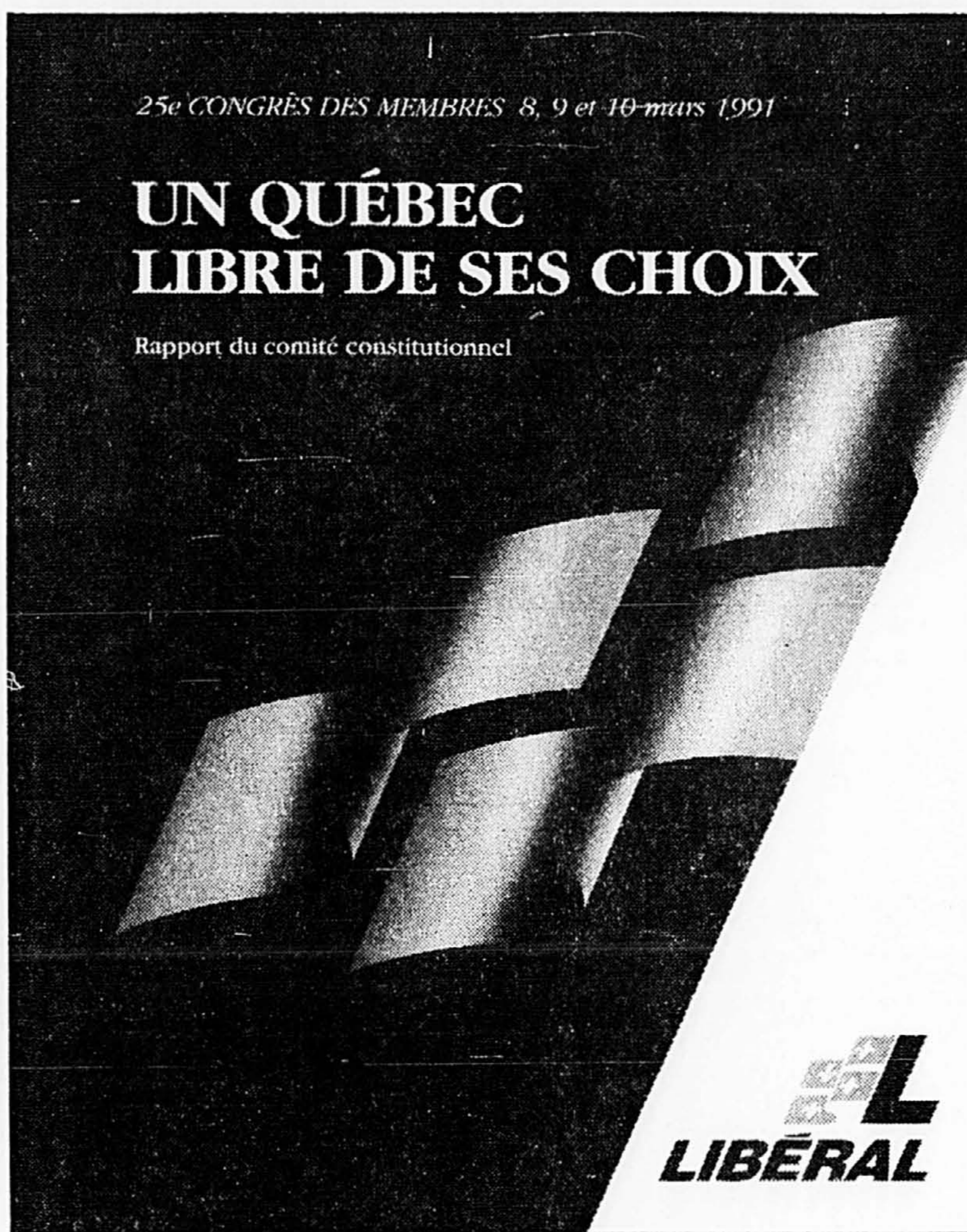
Le Parti libéral du Québec reconnaît que la création d'un véritable marché commun exigera la définition de règles claires et l'élaboration de mécanismes de règlement des différends commerciaux. Nous reviendrons plus loin sur la nature et le fonctionnement de ces mécanismes d'arbitrage.

L'autonomie politique de l'État québécois

Dans le cadre du réaménagement proposé, le Québec s'engagera résolument dans la voie le conduisant à l'autonomie politique. Le Québec jouira d'une compétence exclusive, discrétionnaire et totale dans la plupart des domaines d'intervention. Il éliminera le pouvoir fédéral de dépenser dans ses champs de compétence exclusive et exercera la faculté de déterminer lui-même l'étendue et le mode d'exercice de ses compétences dans tous les sec-



Me Jean Allaire



Compétence exclusive du Québec

Affaires sociales
Affaires urbaines
Agriculture
Assurance-chômage
Communications
Culture
Développement régional
Éducation

Énergie
Environnement
Habitation
Industrie et commerce
Langue
Loisirs et sports
Main-d'œuvre et formation
Politique familiale

Recherche et développement
Ressources naturelles
Santé
Sécurité publique
Sécurité du revenu
Tourisme

Compétence partagée (ou répartie selon compétence)

Affaires autochtones
Fiscalité et revenu
Immigration

Institutions financières
Justice
Pêcheries

Politique étrangère
Poste et télécommunications
Transports

Compétence exclusive du Canada

Défense et sécurité du territoire
Douanes et tarifs

Monnaie et dette commune
Péréquation

teurs revendiqués. Le Québec disposera également des pouvoirs résiduaire, c'est-à-dire non expressément dévolus par la Constitution. Cela aura des conséquences importantes sur la redéfinition du partage des responsabilités. Notre proposition sous-tend un rapatriement de bon nombre des pouvoirs actuellement exercés par le gouvernement fédéral et la réévaluation complète des partages fiscaux. En plus de rencontrer les aspirations du Québec quant au développement de son identité et de son économie, cette redéfinition permettra d'assainir la gestion des finances publiques canadiennes, tout en réduisant la présente lourdeur politique sur les grands dossiers économiques et sociaux.

Champs de compétence exclusive: Québec

Dans la plupart des domaines, le Québec possèdera des champs de juridiction exclusive (voir le tableau ci-après). Le Québec exercera en effet sa pleine souveraineté dans ses champs de compétence exclusive, dans certains domaines actuellement partagés ou à compétence fédérale exclusive et dans tous les secteurs non spécifiquement énumérés dans la Constitution actuelle (à savoir les pouvoirs résiduaire). Il conservera ainsi des compétences importantes dans le cadre de sa politique économique nationale: politique, industrielle, politique de développement régional, politique d'investissements et de recherche, etc. Dans les champs d'intervention sociale et culturelle, l'ensemble des pouvoirs seront exercés par le Québec. Il en sera de même dans les domaines de l'environnement et de la sécurité publique. Le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral dans les domaines de compétence exclusive du Québec sera éliminé.

Ces champs de juridiction seront exclusifs, avec, le cas échéant, des mécanismes de concertation avec les instances correspondantes du reste du Canada, lesquels restent à être déterminés. Il s'agira essentiellement d'ententes de réciprocité, d'ententes relatives à la coordination des actions gouvernementales dans certains secteurs stratégiques où nous avons tout à gagner d'une mise en commun d'expertises, ou encore dans la définition de normes et de règles communes qui garantiront la cohésion et le fonctionnement de l'union économique.

Le renforcement de l'intégration exigera ainsi une harmonisation des politiques. Il pourra s'agir de tarifs et de politiques de mise en marché dans le domaine agricole, de pratiques commerciales dans le champ des corpo-

ration, de reconnaissance mutuelle des diplômes, de l'établissement de normes en matière environnementale, d'harmonisation des politiques fiscales et même de sécurité sociale. Toutes ces mesures sont destinées à consolider l'union économique.

Ces pouvoirs accrus vont évidemment nécessiter des réaménagements fiscaux d'importance qui devront correspondre aux transferts de juridiction prévus par le nouveau pacte. L'assiette fiscale du gouvernement central sera révisée et ses pratiques budgétaires seront soumises à des contraintes institutionnelles, incluant notamment l'établissement de balises visant à limiter sévèrement ses déficits et à encadrer ses pouvoirs de taxation.

Au-delà des simples considérations historiques, le Québec et le Canada partagent plusieurs valeurs et expériences communes. Ainsi, il paraît souhaitable que le nouvel aménagement prévienne que le Québec et le Canada se concertent et s'associent dans certains domaines où il y a avantage à le faire. À titre d'exemple, l'environnement pourra faire l'objet d'une harmonisation des normes. Les domaines à partager devront toutefois répondre à certains critères: des fonctions exigeant des décisions collectives afin d'assurer la cohésion et le fonctionnement de la nouvelle union économique, des fonctions dont la mise en commun permet une plus grande efficacité dans la livraison des services, des fonctions favorisant l'atteinte d'une plus grande équité économique. Globalement, les compétences du niveau commun devront être aussi restreintes que possible. Un des objectifs visés sera de réduire substantiellement la taille du gouvernement central.

Champs de compétence partagée

Il sera opportun de maintenir certains domaines partagés si l'on désire optimiser l'union économique et respecter la personnalité internationale des partenaires. Afin d'éviter les chevauchements, les compétences des deux ordres de gouvernement devront être clairement établies. Il sera ainsi possible d'éviter les empiètements et les incohérences.

Parmi les domaines partagés, on trouvera notamment: les pêcheries (côtières au Québec, hauturières au Canada); les institutions financières (institutions à charte québécoise et institutions à charte canadienne); la justice (notamment droit civil, administration de la justice et des tribunaux au Québec, droit criminel au Canada); les transports (régional au Québec, interrégional au Canada); l'immigration (sélec-

tion et intégration au Québec, contrôle de santé et de sécurité, ainsi que les réfugiés au Canada). Les affaires autochtones, les postes et les télécommunications constitueront aussi des secteurs partagés. Dans tous ces cas, les intérêts mutuels paraissent évidents.

En ce qui concerne la politique étrangère, le Québec et le Canada pourront tirer bénéfice d'une approche concertée en cette matière. Cette interdépendance va de soi lorsque l'on prend en considération que la représentation extérieure doit refléter les compétences respectives des deux ordres de gouvernement. En retour, ce qui importe de ne pas perdre de vue, c'est que le Québec conservera le droit d'entretenir directement des relations avec les autres États, et certains organismes internationaux, dans les domaines où il dispose d'une juridiction exclusive.

Finalement, les institutions centrales doivent être en mesure de générer des revenus adéquats pour faire face à leurs responsabilités. Par conséquent, elles doivent avoir un certain pouvoir de taxation.

Champs de compétence exclusive: Canada

Sur le plan économique, il est souhaitable de maintenir une union monétaire et douanière. Des mécanismes communs de décision deviendront par contre nécessaires. Il en va de même pour toute politique ou mesure affectant la libre circulation des ressources productives (personnes, capitaux, produits).

L'équité envers les régions les moins nanties exigera le maintien d'une forme de redistribution de la richesse. Cette redistribution se fera par l'établissement d'une nouvelle forme de péréquation. La péréquation doit évoluer afin de mettre davantage l'accent sur une bonification des conditions de production des régions bénéficiaires. Le support accordé visera moins le maintien de services publics de qualité comparable, pour se concentrer sur l'aide à l'investissement dans les domaines de l'infrastructure physique, les communications, les transports, etc.

Les domaines de la défense, de la sécurité du territoire et des gardes côtières s'imposent aussi naturellement comme des champs de compétence relevant des institutions centrales. Une plus grande efficacité dans la livraison des services serait ainsi atteinte.

Le réaménagement de la structure politique canadienne

La nouvelle structure Québec-Canada reposera sur une transformation profonde des institutions actuelles. Ainsi, la proposition suppose l'abolition du

Sénat, des modifications au fonctionnement du Parlement, la création d'un nouveau tribunal et une refonte de la structure décisionnelle de la Banque du Canada. Ce nouveau partenariat se fera sur la base d'une adhésion libre et volontaire des divers États participants. Elle exigera une reconsidération complète de la Constitution canadienne.

La structure politique commune s'appuiera sur un Parlement élu au suffrage universel. L'actuel Sénat sera aboli. Le Parlement verra ses pouvoirs législatifs restreints aux champs de compétence décrits précédemment. En ce qui a trait aux fonctions de coordination, les décisions du Parlement devront être ratifiées par l'Assemblée nationale du Québec et les assemblées de toutes les autres législatures (provinces ou régions) qui se seront engagées dans la même voie que le Québec. Des balises précises seront définies afin de limiter sévèrement le pouvoir des instances centrales à contracter des dettes. Des contraintes institutionnelles seront ainsi introduites afin de circonscrire la possibilité d'engendrer des déficits au niveau central.

Une telle transformation des structures communes et du partage des pouvoirs exigera évidemment de faire table rase de la Constitution canadienne actuelle. Le Parti libéral du Québec propose que le nouveau pacte fasse l'objet d'une nouvelle entente constitutionnelle, et qu'il soit basé sur une adhésion libre et volontaire des partenaires. Dans cette nouvelle entente, les autres constituants du nouvel ensemble canadien demeureront libres de redéfinir certains pouvoirs aux instances centrales par voie d'ententes administratives n'affectant pas le Québec. Ainsi, les régions incapables ou indésireuses d'assumer le même degré d'autonomie pourraient atténuer les inconvénients du nouvel ordre établi. La nouvelle entente comportera une nouvelle formule d'amendement qui prévoira que toute modification constitutionnelle soit soumise à l'approbation d'une majorité substantielle de provinces devant représenter ensemble au moins 50% de la population du Canada, dont obligatoirement le Québec.

Un tribunal communautaire sera également créé pour assurer le respect de la Constitution et l'application des lois du ressort du nouvel État central. Ce tribunal sera séparé des pouvoirs législatif et exécutif. Il n'agira pas comme instance d'appel pour les tribunaux québécois. Les décisions des tribunaux supérieurs du Québec ne feront plus l'objet d'appels de la Cour suprême du Canada mais plutôt auprès d'une nouvelle instance ultime complètement québécoise. La composition du tribunal communautaire et la nomination des juges s'inspireront des propositions avancées dans le cadre de l'entente du lac Meech.

Enfin, l'institution chargée d'administrer la politique monétaire sera restructurée afin de mieux refléter les réalités régionales. Des délégués de chacune des régions seront représentés au sein du Conseil de direction de l'institution.

L'expérience américaine est riche d'enseignements à cet égard. Composée de représentants régionaux, la Réserve fédérale offre une voix aux régions lors de la détermination des orientations générales de l'institution. Ces décisions font l'objet d'un vote par les membres du Comité de direction et le résultat des délibérations est rendu public. Cette expérience pourra servir de modèle à la redéfinition de la structure de la Banque centrale puisqu'elle assure une légitimité régionale tout en offrant des garanties de transparence.

Évidemment pour que l'union monétaire soit viable, il importera que les politiques budgétaires des régions soient cohérentes. Des politiques non coordonnées et divergentes ne concourront qu'à compromettre la stabilité monétaire et donc la conduite d'une politique monétaire commune. Ce besoin de coordination devient d'autant plus important que le budget des autorités communes sera fortement limité, ne représentera qu'une faible proportion des dépenses publiques totales, et sera contraint par des règles telles la limitation du pouvoir d'emprunter. L'orientation de la politique budgétaire de l'ensemble de l'union économique ne peut dès lors reposer que sur une coordination des politiques des régions. Cette coordination touchera la taille et le financement des déficits budgétaires nationaux. Les décisions associées à la répartition des dépenses publiques nationales dans les domaines de juridiction exclusive, de même que les mesures fiscales permettant de les financer, ne concerneront que les régions.

Pour un nouvel aménagement porteur d'avenir

La nouvelle union Québec-Canada, telle que nous venons de la décrire, est porteuse d'avenir. Le Parti libéral du Québec croit que cette structure sera beaucoup plus proche des besoins des régions et des citoyens du Canada. Elle sera à l'origine d'une nouvelle dynamique décisionnelle et permettra d'assurer une croissance économique plus forte, mieux adaptée aux particularités des composantes du Canada. Enfin, en poursuivant l'autonomie politique, le Québec pourra mieux contrôler ses leviers de développements économique, social et culturel. Il ne fait aucun doute que le rapatriement des pouvoirs par le Québec et l'élimination des chevauchements de programmes auront des effets concrets sur l'efficacité dans la livraison des services publics, par conséquent sur la gestion des finances publiques canadiennes. Le nouvel aménagement favorisera le développement économique et l'accroissement des échanges entre le Québec et le Canada.



Francine Grimaldi

collaboration spéciale

Triste fin de mois

Qu'est-ce qu'elle est triste cette fin de mois! Quand on vous raconte chez Radio Shack qu'il n'y a plus un radio portatif à vendre depuis qu'on sait que la guerre pour le pétrole dans le Golfe risque d'être longue; et quand on vous dit qu'on ne trouve plus de masque à gaz à vendre au Surplus de l'armée à Montréal, moi ça me jette à terre.

de l'Académie canadienne du cinéma et de la télé, sera le conférencier invité du déjeuner-causerie de l'Académie demain matin à l'hôtel Méridien. Il parlera de *L'imaginaire et l'espace culturel* aux gens de l'industrie. L'animateur (j'allais écrire le modérateur) sera *Jean-Pierre Plante*. Ce sera pas triste!

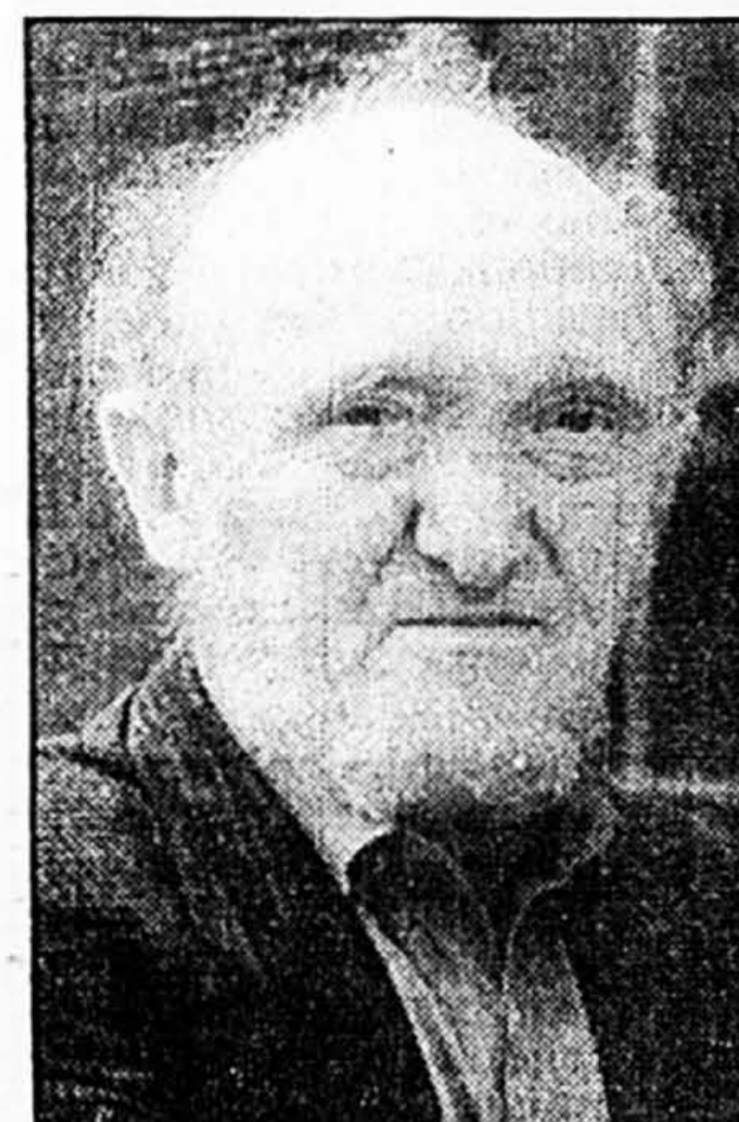
QUI FAIT QUOI ET PRODUCTION 91

■ *Claude Desjardins*, l'éditeur de *Qui fait Quoi*, ne se plaint pas. Pour lui les affaires sont bonnes. Il vient de lancer la septième édition du *Guide annuel des professionnels de l'image et du son*, un must pour tous les gens qui oeuvrent dans la production audiovisuelle ou scénique.

Il y a aussi maintenant, dans la section Film / Vidéo un ajout de trois nouvelles sections: scénarisation, direction de photographie et direction de production. On trouve aussi cinq catégories de consultants: sondages, organisation d'événements, marketing / commandite, techniques et divers.

Maintenant ce jeune et dynamique éditeur (et évidemment sa super-équipe) organise le troisième salon pour les professionnels de l'image et du son: *Production 91*, qui se tiendra du 28 au 30 mai à la Place Bonaventure. *Qui fait Quoi* a envoyé un questionnaire à plus de 3000 entreprises sur leur utilisation de la vidéo corporative. Ça donnera sûrement des résultats intéressants. Comme le salon porte sur les nouvelles technologies, c'est là que le ministre des Communications annoncera les résultats de la Conférence sur les nouvelles technologies dans les industries culturelles.

Quatre cents décideurs canadiens seront réunis pendant trois jours. *Production 91* sera aussi l'hôte d'une grande réunion sur la Haute définition avec des spécialistes français, japonais et américains. A part ça *Qui fait Quoi* lancera une autre nouvelle publication, une revue indépendante destinée au marché international. C'est une revue sur les produits disponibles au Québec: *Québec images*.



Albert Jacquard

LE TEMPS DU MONDE FINI

■ C'est pas pour vous démoraliser mais le titre du nouveau livre d'*Albert Jacquard* est *Voici le temps du monde fini*, un nouvel essai publié au Seuil, et Jacquard viendra nous éclairer là-dessus en mars. Il donnera, entre autres, une conférence à l'Université de Montréal le 18 mars sur *La réflexion scientifique et notre regard sur le monde*.

GONCOURT À QUÉBEC

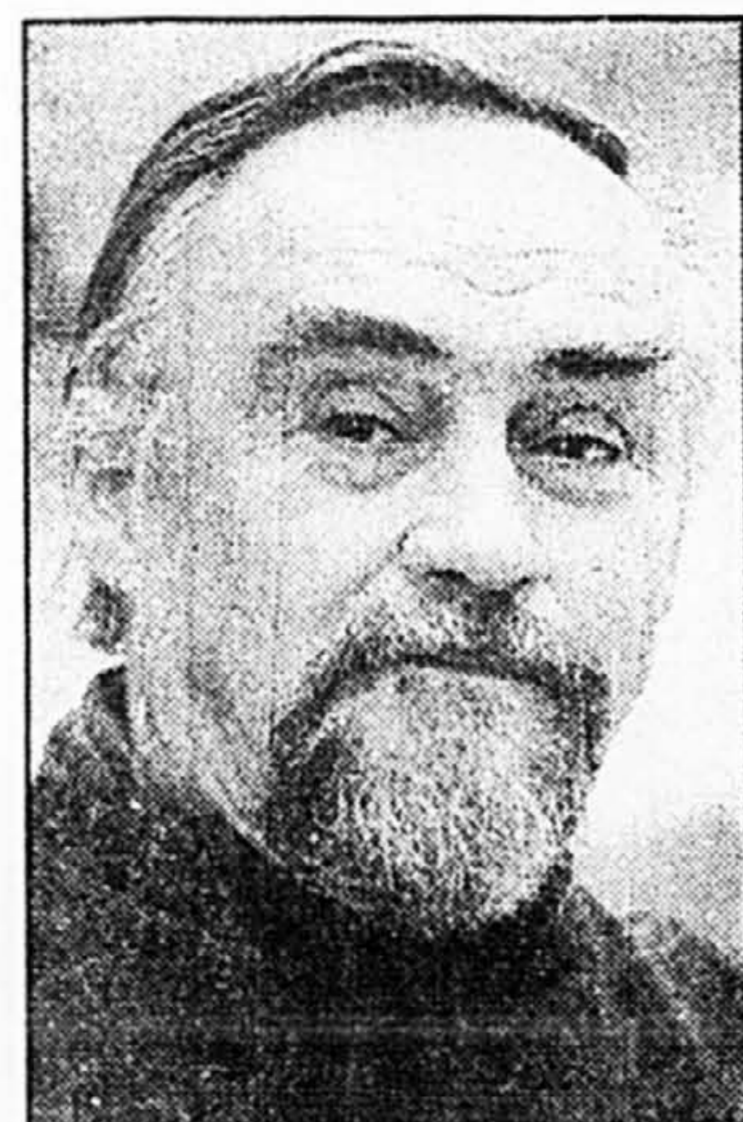
■ Le Prix Goncourt 90, *Jean Rouaud* pour *Les champs d'honneur*, publié chez Minuit, sera l'invité d'honneur du Salon international du Livre de... Québec, du 23 au 28 avril.

NAKED LUNCH ET THE MRS

■ La Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne annonce le début du tournage de deux productions majeures: *Naked Lunch*, de *David Cronenberg* (*Videodrome*, *Dead Ringers*, *The Fly...*) avec *Peter Weller*, *Julian Sands* et *Judy Davis* à Toronto et à Tanger. Son producteur est *Jeremy Thomas* qui avait mérité un Academy Award avec *The Last Emperor*. L'autre est *The Mrs* avec *Goldie Hawn*.

IMAGINAIRE ET ESPACE CULTUREL

■ Le père de *Cormoran* et du *Temps d'une paix*, *Pierre Gauvreau*, lauréat du Grand Prix



Pierre Gauvreau

LE COUNT BASIE ORCHESTRA

■ En hiver, les amateurs de jazz ne sont pas souvent gâtés à Montréal. Alors, comme j'en suis, j'ai été fort heureuse d'apprendre que *Doudou* va faire vibrer les murs de son nouveau *Soleil Levant* avec le légendaire *Count Basie Orchestra* qui fête son 55^e anniversaire. Dix-neuf musiciens et la chanteuse *Carmen Bradford*, sous la direction du saxophoniste et compositeur *Frank Foster*. A ne pas manquer. Les 15 et 16 février.

TEMPÊTE DE PLAISIR

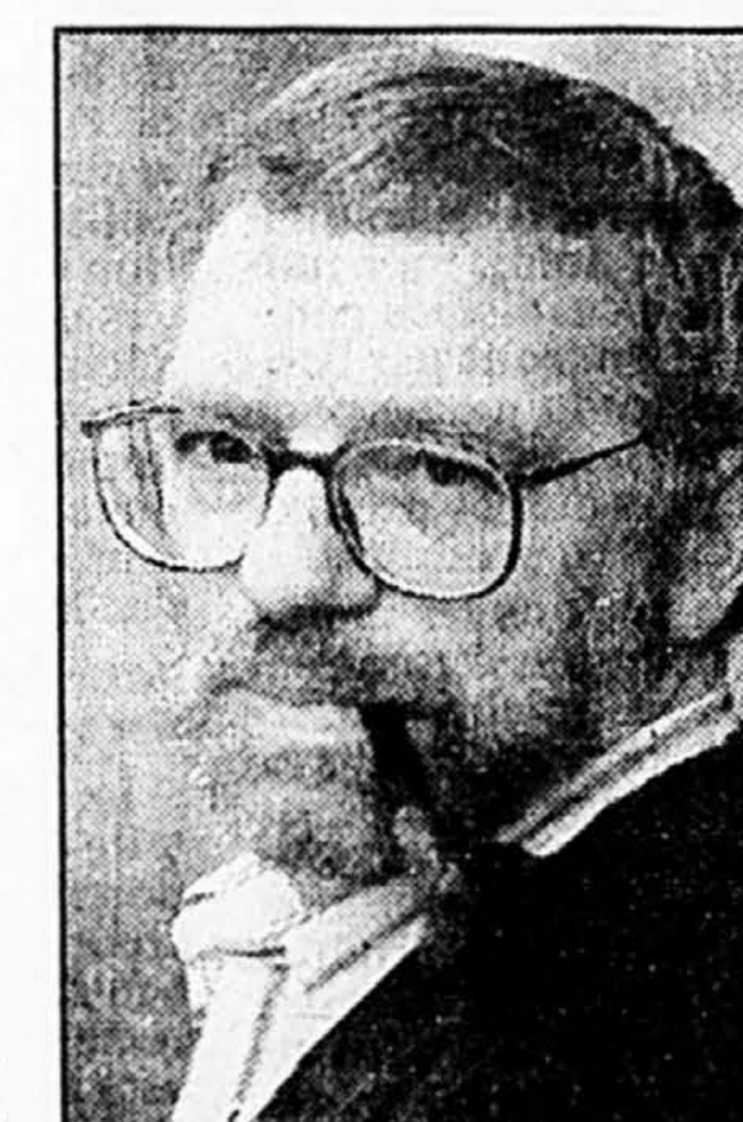
■ Il y aura *Une tempête de plaisirs* pendant 10 jours à Ottawa, à partir du Bal de Neige, le treizième. Le gala d'ouverture des festivités sera diffusé à Radio-Canada samedi à 22 h 30. Ce sera un spectacle extérieur avec, sur patins, *Nathalie Simard*, en performance, *Michel Lemieux*... Un spectacle animé «chaleureusement» par *Julie Huard*.

STUDIOS

■ Après *Dorothee Berryman*, c'est le peintre *Louis-Marcel St-Pierre* qui occupera le studio du Québec à New York du 1^{er} mars au 1^{er} septembre. Six mois au coeur de Greenwich Village ça inspirerait même une dalle de béton. Qui occupe le studio du Québec à Paris? Actuellement *Christiane Bailargeon*, sculpteur de l'Abitibi, et elle sera suivie par la peintre *Lise Bégin*, de Rimouski.

CARON-MALTAIS

■ Le romancier *Louis Caron* aussi s'en va-t-en-France. Il part en tournée avec *Robert Maltais* le 5 février. Paris, Dijon, La Rochelle, Lyon, Rennes... L'auteur parlera de ses romans, enfin surtout de son dernier, *Coup de poing*, et il parlera du Québec, alors que *Robert Maltais* chantera le Québec.



Louis Caron

SPORTS D'HIVER

■ Le peintre et illustrateur québécois *Emmanuel Claudais* expose deux tableaux dans le cadre de la grosse exposition internationale d'illustrateurs qui se tient jusqu'en mai à New York, au Mickey Mantles, dans Central Park. Le thème de l'exposition cette année est *Sports d'hiver*. Claudais présente deux portraits de joueurs de hockey: *James Patrick*, des Rangers de New York, et *John van Blesbrock*. ■ *Sur ce, à dimanche!*

Télévision

Métrostar: des vieux favoris et quelques nouveaux visages



LOUISE COUSINEAU

■ nfidèles, les téléspectateurs québécois? Allons donc! La liste des «nommés» au Gala Métrostar de cette année est en grande partie une répétition de celle des années précédentes. Janelle Bertrand, Jacques Thibault, Lionel Duval, Pauline Martin, Bernard Derome, Angèle Coutu, les Coallier et les Mongrain sont encore les chéris du public.

Mais il y a quand même des surprises dans la liste de cette année. La plus grosse: *Michel Desautels*, animateur de *La Course Europe-Asie*, est sélectionné dans la catégorie animateur d'émissions de variétés. Ses adversaires sont Gilles Latulippe et Michel Louvain. Le plus curieux, c'est que Radio-Canada diffuse *La Course* à la même heure que le téléroman le plus populaire de Télé-Métropole, *Entre chien et loup*, dont l'audience est de deux millions. *La Course* a un auditoire de 325 000. Comment M. Desautels a-t-il pu faire sa marque contre un tel adversaire? Mystère.

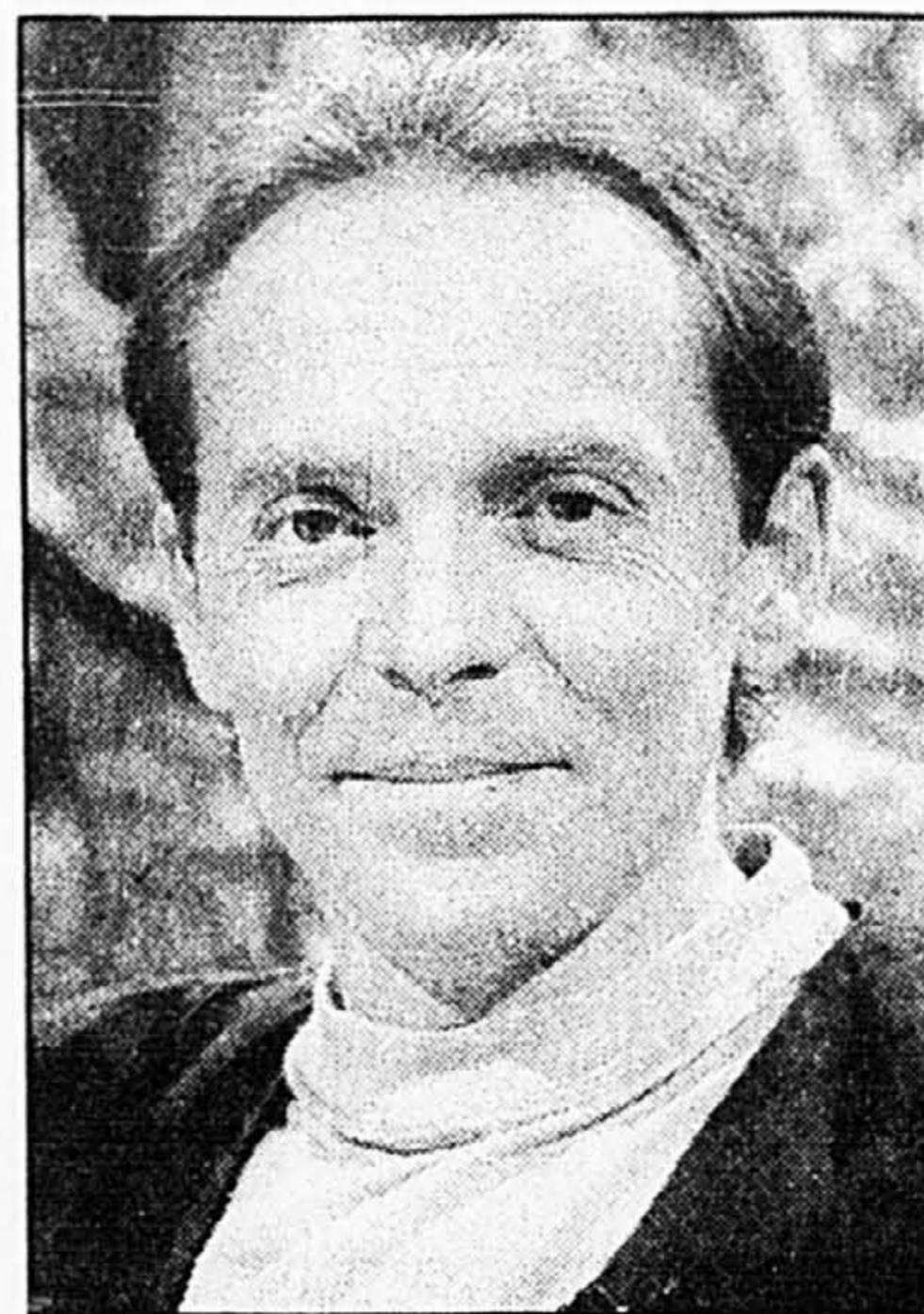
Étonné, Michel Desautels a déclaré à *La Presse* hier que s'il gagne, il s'engage à porter ses deux adversaires dans ses bras jusqu'au podium. «Je ne crois toutefois pas devoir me mettre aux stéroïdes», dit-il.

Les sélections viennent d'un sondage téléphonique fait auprès de 1000 personnes entre le 7 et le 11 janvier derniers par la firme Alain Olivier et Associés. Il s'agit de choix spontanés: aucun nom n'est suggéré aux sondés à cette première étape.

Le Gala Métrostar aura lieu le dimanche 10 mars à Télé-Métropole. Il en sera à sa sixième édition. On ignore encore qui animera l'émission, mais on sait qu'elle durera au moins deux heures.

En ces années de vaches maigres dans les milieux de la télédiffusion — TM et Métro accusent des déficits — TM a renoncé à louer une arène pour y loger 3000 personnes. Le Gala aura lieu au studio Roland-Giguère de Télé-Métropole. Il y aura des invités du public, qui ouvriront les enveloppes, mais beaucoup moins que les autres années. «Mais on n'épargnera pas sur le show lui-même», promet le vice-président à la programmation de TM, Michel Chamberland. L'émission sera diffusée en mode interactif.

Des nouveaux noms dans les candidatures aux 14 trophées: *Patrice L'Écuyer* dans la catégorie Jeux / Quiz (contre Yves Corbeil et Guy Mongrain); *Gilles Tremblay* dans le sport (contre Lionel Duval et Jean Pagé); *Pierre Brassard*, de *100 Limite*, dans la catégorie humour (contre Marcel Béliveau et Pauline Martin); *Roy Dupuis* dans la catégorie téléroman ou mini-série (contre Marc Messier et Jacques Thibault); et *René Homier-Roy*, à l'animation d'une émission culturelle (contre Suzanne Lévesque et Julie Sny-



Une surprise: Michel Desautels, animateur de *La Course Europe-Asie*, est sélectionné dans la catégorie animateur d'émissions de variétés.

der). On présume que c'est pour son animation du magazine *A première vue*, diffusé durant le court Festival des Films du monde l'été dernier. A *La Bande des six*, l'animatrice est Suzanne Lévesque et M. Homier-Roy a le statut de chroniqueur. Mais le public ne fait peut-être pas toutes ces différences.

Dans la course pour les deux grands trophées, Le et La Métrostar, on trouve Jean-Pierre Coallier, Bernard Derome et Jean-Luc Mongrain. Du côté féminin: Janelle Bertrand, Claire Lamarche et Marina Orsini.

Les grands absents de cette année: Andrée Boucher, Louise Deschâtelets, Domini-

Une vingtaine de mises à pied à TQS

■ D'autres mauvaises nouvelles à Télévision Quatre Saisons: une vingtaine d'employés ont été mis à pied, et la production du téléjournal pour enfants *Le Petit Journal* a été stoppée. Samedi prochain, on verra des dessins animés à la place.

C'est du côté de la salle des nouvelles que les mises à pied, dix en tout, sont les plus nombreuses. Six employés permanents sont renvoyés: Mmes Johanne de Bellefeuille, lectrice au *Petit Journal*; la journaliste Chantal Albert, de la même émission; une recherchiste au *Grand Journal* et trois auxiliaires de rédaction. La chef de pupitre du *Petit Journal*, Corinne de Vailly, devient recherchiste au *Grand Journal*.

Le président du syndicat des journalistes, Guy Bertrand, ajoute que quatre surnuméraires sont également remerciés. Il s'agit d'un réalisateur, d'une assistante et de deux téléphonistes. «On a demandé aux personnes mises à pied de quitter dans l'heure», a précisé M. Bertrand.

Chez les employés de bureau, on dénombre quatre mises à pied chez les permanents et une chez les temporaires. À l'ingénierie, aucune mise à pied chez les permanents, de dire le président de ce syndicat Pierre Roger, mais plusieurs réaffectations. La cessa-

Coup de pouce télé ressuscite

■ Mise à mort la semaine dernière dans le grand coup de guillotine qui a emporté une douzaine d'émissions de TQS, *Coup de pouce télé* est revenue à la vie hier. La production de la série, animée par Alain Choquette, reprend.

Plaidant la «confidentialité de l'arrangement», M. Vincent Gabriele, de la maison de production SDA, a refusé de dire les raisons de la résurrection de cette émission, l'une des trois qu'il produisait pour TQS. Les deux autres, *Sortir* et *Denise aujourd'hui*, sont mortes définitivement. *Sortir* pourrait toutefois déménager à Télé-Métropole. La décision sera prise demain.

La relationniste de TQS, Carole Paré, a déclaré de son côté: «La rupture du contrat ne peut pas se faire comme telle». Priée de s'expliquer sur la signification de cette phrase, Mme Paré a refusé.

que Michel, Pierre Nadeau et Gilbert Sicotte, tous gagnants des années précédentes. Aucun des interprètes du *Signe de feu* n'est sélectionné dans la catégorie téléromans. Mais Nicole Leblanc, même si elle interprète la détestable Bella dans *Cormoran*, y est.

Les fans peuvent se procurer des bulletins de vote chez Métro. Le vote prend fin le 16 février. On pigera 10 000 bulletins représentatifs des 16 régions administratives du Québec pour déterminer les gagnants.

L'ineffable Raymond Beaudoin de *100 Limite* fera quelques entrevues audacieuses pendant le gala. Son interprète Pierre Brassard s'en promet.

tion de production de plusieurs émissions en est la cause. Il précise que sept ou huit personnes à l'essai pour des postes permanents sont redevenues surnuméraires.

Selon Télévision Quatre Saisons, il y a 13 coupures de postes permanents. Les trois autres sont faites à Québec.

Mais selon une source informée, il y aurait six mises à pied de permanents à Québec, et une de pigiste. A Montréal, deux cadres en ingénierie et une vendeuse auraient également perdu leur emploi. La porte-parole de TQS a refusé de préciser quels postes sont abolis et s'en est tenue au chiffre de 13 permanents et trois pigistes.

Lors d'une rencontre tenue avec les présidents de syndicats hier matin, la direction de TQS n'a pas voulu affirmer que ces mises à pied sont les dernières. On sait que CFCF Inc. propriétaire de TQS, a une grosse échéance bancaire de 125 millions le 28 février.

Selon une source qui a refusé qu'on la nomme, certains employés renvoyés ont été escortés jus- au parking. On voulait éviter les représailles. Le communiqué de Quatre Saisons affirme qu'il restera un peu plus de 300 employés permanents dans l'entreprise.

Les 9^e Rendez-vous du cinéma québécois: 105 films

Vingt-huit longs métrages et pour la première fois une trentaine de vidéos

LUC PERREAULT

■ Du 7 au 16 février, les cinéphiles vivront à l'heure des Rendez-vous du cinéma québécois. Au lancement de ces neuvièmes retrouvailles annuelles du cinéma d'ici, le directeur général Michel Coulombe annonçait hier un nombre record de films, soit 105 (dont 28 longs métrages), auxquels il faut ajouter cette année pour la première fois une trentaine de vidéos.

Ce qui caractérise le cru 1991? L'abondance des films, indique Coulombe, en particulier dans le domaine des courts métrages, lesquels représentent 61 des 105 films. C'est deux fois plus que l'an dernier. Également, neuf des longs métrages de fiction inclus au programme constituent des premières oeuvres. Ils ont aussi pour caractéristique d'avoir été tournés par des hommes (une tendance qui n'est pas nouvelle, souligne Coulombe).

Parmi les primeurs, il mentionne le long métrage de Marcel Simard, *Love-moi*, qui sera présenté en avant-première à l'ouverture de ces Rendez-vous, juste avant de prendre l'affiche en salle commerciale.

L'un des points de mire cette année sera la série *Fictions 1626* dont on lancera douze des premiers épisodes. Il s'agit de courts métrages d'une durée de 26 minutes tournés en 16 mm. Bien que certains de ces films soient tournés par des réalisateurs chevronnés, cette série est avant tout destinée à faire connaître de nouveaux scénaristes.

Autres points forts de ces 9^e



Un film de Pierre Harel qui à l'époque a divisé la critique québécoise, *Bulldozer*, tourné en 1971 en Abitibi mais sorti seulement en 1974, soulignera les 20 ans de l'ACPAV lors des Rendez-vous du cinéma québécois.

Rendez-vous: les 25 ans du studio d'animation du programme français de l'ONF et les 20 ans de l'ACPAV. Une séance spéciale de films d'animation, le mardi 12 février à 21 h à la Cinémathèque québécoise, soulignera le premier événement. Quant au second, il sera célébré à l'occasion d'une soirée animée par le journaliste Bernard Boulad le 14 à 21 h 30, toujours dans la même salle. Enfin, lors de séance de 23 h, samedi le 9 février à la Cinémathèque, un autre hommage à l'ACPAV sera rendu avec la projection de la toute première production de cette coopérative, *Bulldozer* de Pierre Harel. Notons qu'une autre séance de 23 h à la cinémathèque, le vendredi 8, fera connaître le long métrage encore inédit au Québec du réalisateur français

Claude Faraldo, *Tabarnac*, mettant en vedette l'ex-groupe Offenbach (et Pierre Harel),

Plusieurs prix

Comme il est de mise, les Rendez-vous vont coïncider avec la remise de plusieurs récompenses, à commencer par les prix de la critique: L.-E. Ouimet-Molson, André-Leroux et Normande-Juneau, respectivement destinés au meilleur long métrage, documentaire et court métrage de l'année précédente. Dans la première catégorie, les noms des cinq films finalistes étaient dévoilés hier. Il s'agit de *Au chic resto pop* de Tahani Rached, *La liberté d'une statue* d'Olivier Asselin, *Les noces de papier* de Michel Brault, *Le party* de Pierre Falardeau et de

Une histoire inventée d'André Forcier.

Un nouveau prix créé par les Rendez-vous pour souligner l'excellence dans le domaine des vidéos québécoises. Ce prix s'ajoutera aux autres que les Rendez-vous remettaient déjà, soit le Prix des Rendez-vous (à une critique de cinéma), le Prix de la photographie de plateau de même que le Prix d'interprétation Guy-L'Écuyer, sans oublier la bourse Claude-Jutra-OFQJ destinée au meilleur jeune espoir chez les réalisateurs de courts et moyens métrages.

En plus de se tenir à la cinémathèque, les projections se dérouleront au cinéma ONF-Guy-Farvrau de même qu'au cinéma Parallèle.

Jagger, chasseur de primes...

Associated Press
LOS ANGELES

Le retour de Mick Jagger au cinéma promet d'être des plus savoureux dans *Free-Jack*, où il incarnera un chasseur de primes. *Free-Jack* met en vedette Emilo Estevez dans le rôle d'un coureur automobile poursuivi par Jagger et d'autres chasseurs de primes. Anthony Hopkins jouera également dans ce film, réalisé par la Morgan Creek Productions et dirigé par Geoff Murphy (*Young Guns II*). Mick Jagger s'est déjà produit dans deux autres films, *Ned Kelly* et *Performance*.

La politique culturelle: déjà des mécontents

Les milieux de la danse et de la création déçus de la composition du groupe-conseil

BRUNO DOSTIE

■ Déjà quatre groupes qui auraient aimé y être représentés.

ont fait connaître leur déception à l'annonce de la création d'un groupe-conseil sur la politique culturelle par la ministre des Affaires culturelles, Mme Liza Frul-la-Hébert. Le premier d'entre eux, le Regroupement des professionnels de la danse, a d'ailleurs obtenu l'appui de l'Union des Artistes à sa cause lors du congrès du week-end dernier. L'Union des écrivains, qui gère les droits de reprographie de plus de 6000 auteurs, a adressé à la ministre une lettre dans laquelle elle

réclame la nomination d'un écrivain représentant l'Union. La SARDEC, qui représente les auteurs, les chercheurs, les documentalistes et les compositeurs, considère comme l'Union des écrivains que sur ce fameux groupe-conseil, la balance penche en faveur des cadres, des producteurs et des institutions du monde des arts aux dépens de la création. Elle réclame donc elle aussi la nomination d'un représentant des créateurs. La Conférence des associations de créateurs et créatrices du Que-

bec, qui représente 17 associations et près de 4000 membres, parle dans le même sens, exprimant même sa «colère» devant l'oubli dont les créateurs sont victimes. Hier, au cabinet de la ministre, on s'apprêtait à répondre à chacun de ces quatre organismes. Mais Mme Anne Champoux, la porte-parole du ministre, se refusait à dévoiler le contenu de ces lettres avant que leurs destinataires ne les aient reçues. On ignore donc pour l'instant si la ministre accède ou non à leurs requêtes.

COUPE DU MONDE

DE SKI ACROBATIQUE AU MONT GABRIEL

Laurentide

Soyez au rendez-vous C'EST GRATUIT!

1-2-3 FÉVRIER 1991

Laurentide

Participez au concours de photos La Presse. Tous les détails dans l'édition d'aujourd'hui.



CONCOURS CONTACT

La Presse



Ah! Paris... la tour Eiffel... les Champs-Élysées. **CONTACT** vous offre la chance de vous envoler vers la capitale de la culture française.

Date limite: Votre envoi doit nous parvenir, au plus tard, le 25 février 1991, avant 23 h 59.

Vous n'avez qu'à répondre correctement à la question du jour et vous courez la chance de gagner l'un des prix suivants:

Important: Seuls les coupons-réponse originaux ou des fac-similés seront acceptés. Sur votre enveloppe, inscrivez le nom de l'invité de l'émission **CONTACT** diffusée hier soir, à 21 h, sur les ondes de Radio-Québec.

* Une des cinq collections des entretiens **CONTACT** publiées chez Boréal.

* Règlements disponibles à Radio-Québec et à La Presse.

* Un voyage d'une semaine, pour deux personnes, à Paris... ah! Paris... comprenant:
- Transport aller-retour par avion.
- Hébergement 7 jours et 6 nuits à Paris.

Participez à nouveau le 26 février prochain et augmentez vos chances pour le grand tirage de juin 1991.

2300 \$ EN PRIX

CONTACT, diffusée dans le cadre de Rideau, le mardi à 21 h. Rediffusion: samedi, 15 h.

QUESTION DU JOUR:

Elie Wiesel enseigne maintenant la littérature à l'université. Dans quelle ville américaine cette université est-elle située?

CONCOURS CONTACT
La Presse, C.P. 5030,
Succursale «Place d'Armes»
Montréal (Québec) H2Y 3M1

Réponse: _____
Nom: _____ Âge: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____

Radio Québec
C'est autre chose et c'est tant mieux.

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS par Louise Cousineau

19:00 **7 8 10** — **L'Heure juste**
Interview de l'ex-entraîneur des Riverains du Richelieu, Stéphane Valois, trouvé coupable d'agression sexuelle et d'attentat à la pudeur sur des mineurs.

20:00 **2 9 13** — **Jamais deux sans toi**
Que deviendra la pauvre Juliette Huot?

20:00 **3 5 7** — **Live from Lincoln Center**
Le grand Pavarotti en concert. Il chante Verdi, Puccini, Bizet et Donizetti. Le 33 diffuse en stéréo. Avis aux amateurs.

21:00 **2 9 13** — **Enjeux**
Un grand reportage sur la culture québécoise. Avons-nous les ambitions et les moyens d'une culture distincte? Avec la participation de Gilles Pelletier, Richard Desjardins, Mario, le sculpteur Michel Goulet, le peintre Edmund Alleyn, etc.

22:30 **17** — **«Queimada»**
Marlon Brando, encore très beau, dans un film remarquable de Gillo Pontecorvo sur un agent britannique qui fomenta une révolution dans une colonie portugaise.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir (17h30)	Années coup de coeur	Comment ça va?	Jamais deux sans toi (ép. du merc. 23 janv.)	Enjeux		Le Téléjournal	Point / Météo (22h25)	L'Heure G (23h05)			
3	The News	CBS News	Golden Girls	48 Hours	Disney Magic: "20 000 Leagues Under The Sea"				The News		Am. Tonight	
5	News 5	NBC News	Jeopardy!	A Current Affair	Unsolved Mysteries	Night Court	Seinfeld	Hunter	News 5		The Tonight Show	
6	Newswatch	Beachcombers	Inside Stories	The Wonder Years	The Fanelli Boys	The Nature Of Things		The National	The Journal (22h22)	Newswatch	Newhart	
7	Le TVA - Le Monde	Charivari	L'Heure juste	Hockey: les Jets de Winnipeg vs le Canadien de Montréal.				Après-match (22h15)	Quotidienne (22h50)	Le TVA - Réseau	Le TVA - Région (23h50)	
8	Le TVA - Le Monde	Charivari	L'Heure juste	Hockey: les Jets de Winnipeg vs le Canadien de Montréal.				Après-match (22h15)	Quotidienne (22h50)	Le TVA - Réseau	Le TVA - Région (23h50)	
8	Newsline	Entertainment Tonight	Jeopardy!	Unsolved Mysteries	The Movie Awards				CTV National News	6/49 / Nightline		
8	Eyewitness News	ABC World News	Wheel of Fortune	Jeopardy!	The Wonder Years	Growing Pains	Doogie Howser, M.D.	Married People	Equal Justice	Eyewitness News	ABC News Nightline	
9	En Estrie (17h30)	Vivre à trois	Années coup de coeur	Comment ça va?	Jamais deux sans toi (ép. du merc. 23 janv.)	Enjeux			Le Téléjournal	Point / Météo (22h25)	L'Heure G (23h05)	
10	Le TVA - Montréal	Charivari	L'Heure juste	Hockey: les Jets de Winnipeg vs le Canadien de Montréal.				Après-match (22h15)	Quotidienne (22h50)	Le TVA - Réseau	Mongrain... (23h50)	
12	Pulse	Entertainment Tonight	The Simpsons	Unsolved Mysteries	The Movie Awards				CTV National News	Pulse		
13	En Mauricie (17h30)	Vivre à trois	Années coup de coeur	Comment ça va?	Jamais deux sans toi (ép. du merc. 23 janv.)	Enjeux			Le Téléjournal	Point / Météo (22h25)	L'Heure G (23h05)	
17	Passé-Partout	Téléservice	Feu vert	Consommation	Visa Santé			Transitions	Cinéma sans frontières: "Queimada"			
22	Newscenter 22	ABC World News	ALF	Perfect Strangers	The Wonder Years	Growing Pains	Doogie Howser, M.D.	Married People	Equal Justice	Newscenter 22	ABC News Nightline	
24	Polka Dot Door	Join In!	Elephant Show	Hands Over Time	Odyssey		Human Edge		Aut. Harbourofront	Speaking Out		
29	The MacNeil / Lehrer Newshour	Business Report	This Old House	Live from Lincoln Center: Pavarotti Plus!						Am. Goes To War	Movie	
35	La Roue chanceuse	Coup de foudre	Libre échange	Denise... aujourd'hui	La Maison Deschênes		Cinéma: "Seul isolé des autres" (dern. de 2)			Le Grand Journal	Sports Plus	
57	Scholars for Dollars	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour	Live from Lincoln Center: Pavarotti Plus!						Mother and Son	Yes, Minister	
15	Chiffres et lettres	Quand c'est bon	Le Journal télévisé	Temps présent: Promesses en l'air.	Petit Écran, grand roman: Quatre-vingt-treize (20h33).			Babel: les premiers pas de l'homme (22h20).		Le Journal (23h55)		
20	Musique Vidéo	Fax: l'InfoPlus	VideoPlus	Musique Vidéo	Rock en bulle	Musique Vidéo (21h15)	Musique Vidéo		Fax: l'InfoPlus	Musique Vidéo		
FC	America, America				She-Dewil				Tango & Cash (22h45)			
RDS	Univers du plein air	Sports 30	Omnium canadien de squash	Défi de l'achigan	Hors-Bord	Ligne ouverte - chasse et pêche	Les Quilles		Sports 30	Les Courses		
SE	Eddie et les Croiseurs II (18h15)			Enemesis: une histoire d'amour.			Passion meurtrière			Savannah (23h45)		

● Changement de dernière heure.

La voix de Soviero, l'élégance de Quilico

CLAUDE GINGRAS

Le concert d'opéra présenté cet-

te semaine par l'OSM — hier soir, avec reprise ce soir radiodiffusée en direct — suit la formule habituelle: plusieurs airs pour

chacune des vedettes, quelques duos et quelques pages d'orchestre intercalées entre les sélections vocales.

Sur papier, le programme semble fort long. Mais la plupart des pièces sont courtes et le tout forme un concert de moins de deux heures.

Vocalement, Diana Soviero était en grande forme hier soir. Ce n'était pas tout à fait le cas de Gino Quilico, qui montra des signes de fatigue dès son air d'entrée. Sans faire oublier ces faiblesses, l'élegant jeune baryton parvint néanmoins à fournir une prestation plus qu'honorable et à ne jamais déparer la soirée.

Hier soir encore, Soviero fit entendre une voix puissante, expressive et toujours juste. Il s'agit incontestablement d'une des grandes voix italiennes en ce moment. Mais Soviero est davantage qu'une voix: nous sommes en présence d'une interprète qui vit intensément chacun de ses rôles. Le lui reprocherai-je de les vivre parfois trop intensément, avec des effets faciles et presque vulgaires, et, surtout, de les vivre uniformément. Finalement, Soviero semble toujours au bord du plus total désespoir... Si cette attitude convient à «L'altra notte» et

à «Senza mamma», elle ne convient ni à «Donde lieta usci» (qui remplaçait l'air de *La Wally*), ni à «In quelle trine morbide». Le texte n'appelle pas de tels débordements.

La chanteuse est d'abord apparue dans une robe orange, après l'entracte dans une robe bleue.

Gino Quilico, quant à lui, a chanté d'une voix généralement courte et sans éclat, a donné avec difficulté le *sol* aigu de la cavatine de *Barbiere* et détonné dans l'air de Tchaikovsky. Il a quand même eu de très beaux moments, notamment en Lescaut italien, et l'ensemble de son jeu était vécu, sinon magistral.

En rappel, les deux chanteurs ont proposé une version... «donizettienne» du duo «La ci darem la mano» de Don Juan et Zerlina dans *Don Giovanni*.

Le chef invité, Anton Guadagno, est réputé dans le répertoire italien (il fait du concert et du disque avec Pavarotti et avec Domingo), dirigeant parfois sans partition hier soir. Comment donc expliquer cet accompagnement médiocre des pages chan-

tées et cette direction routinière des pages d'orchestre?

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL. Chef d'orchestre invité: Anton Guadagno. Solistes: Diana Soviero, soprano, et Gino Quilico, baryton. Hier soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts; reprise ce soir, 20h. Dans le cadre des «Concerts Air Canada». (Radiodiffusion en direct du concert de ce soir à CBF-FM.) Programme: Ouverture de *Norma* (1831) ... Bellini. Air de Malatesta - *Gli uccelli* comme un ange - au 1er acte de *Don Pasquale* (1843) ... Donizetti. Air de Margherita - *L'altra notte in fondo al mare* - au 3e acte de *Melstofele* (1868) ... Boito. Air de Figaro - *Largo al factotum* - au 1er acte de *Il barbiere di Siviglia* (1816) ... Rossini. Air de Mimì - *Donde lieta usci* - au 3e acte de *La Bohème* (1896) ... Puccini. Prélude du 1er acte de *La Traviata* (1853) ... Verdi. Scène de Nedda et Silvio au 1er acte de *Pagliacci* (1892) ... Leoncavallo. Ouverture de *I Vespro siciliani* (1855) ... Verdi. Recitatif et air de Yoletsky - *Vy tak pichal my daragaya* - *Ja vas lubi u* - au 2e acte de *Pikovaya Dama* (1890) ... Tchaikovsky. Air d'Angelica - *Senza mamma* - de *Suor Angelica* (1918) ... Puccini. Air d'Enrico - *Cruda, funesta smania* - au 1er acte de *Lucia di Lammermoor* (1835) ... Donizetti. Prélude du 3e acte de *Manon Lescaut* (1893) ... Puccini. Scène de Manon et Lescaut et air de Manon - *In quelle trine morbide* - au 2e acte de *Manon Lescaut* ... Puccini.



FRÉDÉRIC-ANDRÉ HURTEAU

M.A. en Psychologie Transpersonnelle

Séduction et Passion

(Conférence: vendredi 1er février à 19 h 30)

Estime de soi et Confiance

Pour apprendre à réussir ses projets, ses amours, avoir un esprit positif et créer son bonheur.

* (Atelier: 2 jours, week-end des 2 et 3 février)

Corps, Sensualité et Intimité

Pour apprendre à donner et à recevoir douceur et tendresse dans sa relation et dans sa vie.

* (Atelier: 2 jours, week-end des 23 et 24 février)

* Ces ateliers s'adressent aux adolescents et aux adultes.

RÉSERVATIONS: (514) 383-6550

9 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS

OBA OBA

DE FRANCO FONTANA

CE SOIR - 20H

EXCELLENTE SÉLECTION DE BILLETS DISPONIBLE - THÉÂTRE SAINT-DENIS 2

REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE À PRIX RÉDUIT SAM. 2 FÉV. 14 H 30

Théâtre St-Denis

Mort de Mozart: L'Observer publie un rectificatif deux siècles plus tard

Agence France-Presse LONDRES

L'hebdomadaire britannique *The Observer* a fait amende honorable dimanche pour avoir publié un compte rendu inexact du décès de Mozart dans son édition du 25 décembre 1791.

Ce jour-là, l'*Observer* avait annoncé, dans la rubrique nécrologique, la mort «le 15 décembre à Vienne de Wolfgang Mozart, le célèbre compositeur allemand».

En fait, rappelle le journal, Mozart est mort le 5 décembre et il était Autrichien. L'*Observer* présente ses excuses «pour la peine causée» à la famille du musicien. A sa décharge, il souligne que la

veille, son rival, le *Times*, avait commis la même erreur.

Fondé en 1791, l'*Observer* se flattait à l'époque d'imprimer des informations «parfaitement originales».

Les Misérables

LA PLUS POPULAIRE DES COMÉDIES MUSICALES

IL RESTE DE BONS BILLETS POUR LES REPRÉSENTATIONS DE CETTE SEMAINE

Les meilleurs billets pour les représentations en français: sam. à 14h et dim. à 20h.

APPELEZ MAINTENANT: 288-2525

Groupes de 20 personnes et plus: (514) 527-3644

THÉÂTRE SAINT-DENIS

RÉSERVEZ UNE SOIRÉE AVEC LE FANTÔME

(514) 790-2222

Seulement trois mois du 12 NOVEMBRE 1991 au 20 FÉVRIER 1992

Billets: guichet de la Place des Arts et guichets TicketMaster (situés dans les magasins de La Baie)

GROUPES: (514) 874-9153 (au Québec) (416) 925-7466 (en dehors du Québec)

Théâtre Maisonneuve, Place des Arts, Montréal

IL FAUT VOIR OU REVOIR

à 6h30 de LUC BESSON **NIKITA**

et à 8h45 de LUC BESSON

LE GRAND BLEU

VERSION LONGUE ORIGINALE

CHACUN DES FILMS

3,99\$ QUARTIER LATIN

858, Ste-Catherine est. 849-0041

RAMADA RENAISSANCE HOTEL DU PARC

BUFFET «GOURMET»

JEUDIS ET VENDREDIS de 17 h 30 à 22 h

2250 \$

INCLUANT LE STATIONNEMENT

Il vous est maintenant possible de combiner votre soirée de théâtre ou de cinéma avec un excellent repas. Nous vous offrons la possibilité de dîner tout de l'air de votre voiture dans notre stationnement pendant que vous irez au spectacle de votre choix. En fin de soirée à votre retour, vous pourrez savourer une excellente pâtisserie maison dans l'ambiance de notre piano bar.

DÎNER DANSANT TOUS LES SAMEDIS

TABLE D'HÔTE

de 2250 \$ TAXES ET SERVICE EN SUS

IDEAL POUR CÉLÉBRER UN ÉVÉNEMENT SPECIAL

BRUNCH MUSICAL TOUS LES DIMANCHES

ATTENTION LES PARENTS

Com spécial clôturé pour les enfants avec clown, petite maison, table de pique-nique, petit buffet pour les jeunes, jeux, dessins et marionnettes.

ADULTE 1875 \$

ENFANT DE 5 à 12 ANS 995 \$

MOINS DE 6 ANS 550 \$

TAXES ET SERVICE EN SUS

POUR INFORMATION (514) 288-6666 3625, avenue du Parc, Mtl Cx H2X 3P8

BAROQUE ET CLASSICISME LES CONCERTS BANQUE ROYALE

JEAN-PIERRE RAMPAL, chef et soliste; TIMOTHY HUTCHINS, flûte

ROSSINI *La Scala di seta*, ouverture
CIMAROSA *Concerto pour deux flûtes*
MOZART *Andante et rondo pour flûte, K 315/Anh 184*
MOZART *Symphonie no 29, K 201*

5-6 février Basilique Notre-Dame, 19 h 30

BILLETS: 8.50\$, 15.00\$, 24.50\$ en vente à la Place des Arts (514) 842-2112 et aux comptoirs Ticketron

Ballets Canadiens

KUDELKA

PROKOFIEV

3 BALLETS EN PREMIÈRE MONTREALAISE

Chorégraphie: James Kudelka
Musique: Serge Prokofiev • LES MARGINAUX • THE HEART OF THE MATTER • DÉSIR • 31 JANVIER, 1^{ER} ET 2 FÉVRIER 1991, 20h

Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

ACHATS • RÉSERVATIONS • INFO

ADMISSION 522-1245 ou 1-800-361-4595

Place des Arts 514 842-2112

ou à tous les comptoirs ADMISSION

Réservez de 15 sur tout lieu de 10 \$ et plus de 10 \$

PARTICIPEZ AU PRIX DU PUBLIC

Dans le cadre du concours «Ulysse 90» organisé par l'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal

CKAC73AM La Super-Station de Montréal

La Presse

GAGNEZ UN AN DE DIVERTISSEMENTS À MONTRÉAL

Déterminez l'événement qui a le plus contribué à faire connaître Montréal sur le plan touristique et vous pourriez vous joindre pendant toute une année à la vie trépidante de la ville.

POUR PARTICIPER AU PRIX DU PUBLIC:

- Remplissez le coupon ci-contre en répondant à la question et retournez-le à l'adresse indiquée avant 16 h, le 12 février 1991.
- Ce coupon sera également publié les 30 janvier et 2 février 1991.
- La valeur totale approximative des prix est de 3 500 \$.
- Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à l'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal.
- Le nom du gagnant et celui du récipiendaire du Prix du public *La Presse* / CKAC seront dévoilés lors du Gala du Tourisme et des Ambassadeurs de grands congrès, le vendredi 15 février 1991, au Palais des Congrès de Montréal.

COUPON DE PARTICIPATION

Concours «Ulysse populaire 1990»
Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal
1555, rue Peel
Bureau 600
Montréal H3A 1X6

QUESTION:
Selon vous, quel est l'événement qui a contribué le plus à faire connaître Montréal sur le plan touristique entre le 1er septembre 1989 et le 31 août 1990.

RÉPONSE _____

Nom _____ Âge _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Jazz

ALAIN BRUNET



David Murray, véritable athlète du saxophone

jazz de Montréal.

Trapu, carré, puissant, Murray a le physique d'un centre-arrière — après le mémorable Super Bowl, la présence du personnage était de bon ton... En fait, le saxophoniste est un véritable athlète de l'instrument, le genre à s'épuiser au lieu de l'empêcher. Il fallait goûter ses solos à l'emporte-pièce; au deuxième engagement, le souffleur a d'ailleurs interprété un mé-

morale *Mister P.C.* de John Coltrane. Des solos comme ça, il n'en pleut pas. Mais il n'y a pas que la performance technique et le spectaculaire chez David Murray; en plus de se révéler comme l'un des grands spécialistes des suraigues, le musicien a évolué depuis le premier passage de son quatuor — au Festival de jazz en 1986. Ca-

pable de mettre la pédale au fond lorsque l'esprit de sa composition l'exige, Murray peut aussi livrer de subtils phrases et ainsi mettre la pédale douce. En ce sens, le souffleur nous a servi de calmes fréquences et ce avec goût, notamment *In A Sentimental Mood*, superbe classique d'Ellington.

Généralement, les structures compositionnelles du musicien sont simples, le gros de l'espace sonore étant réservé au *groove* et à l'improvisation des protagonistes de son ensemble. Et quel ensemble!

C'est la deuxième fois que j'entends John Hicks et je suis encore plus impressionné que la première. J'irai jusqu'à affirmer qu'il m'apparaît comme l'un des plus brillants pianistes de jazz à New York: versatile, imperturbable dans tous les genres, aussi fluide qu'exalté, dans le free comme la plus sobre des ballades. Comme le faisait remarquer un ami, on a trop peu entendu John Hicks sur disque. Mais dimanche soir, nous étions servis; il avait toute la place nécessaire pour s'éclater.

La veille, le 29th Street Saxophone Quartet avait aussi convaincu les amateurs; après avoir écouté l'enregistrement réalisé par Daniel Vachon pour le FM radio-canadien, je puis constater le très haut niveau de ces élucubrations instrumentales. Les œuvres proposées par ce quatuor de saxophones sont étoffées, riches en substance et ne lésinent pas sur le rythme. A revoir absolument.

En somme, cette séquence de concerts mis sur pied par l'Association de Jazz de Montréal a été couronnée de succès. Lorsque l'organisme invitera à nouveau des musiciens de renommée internationale, il pourra compter sur davantage d'amateurs, et peut-être d'une plus grande salle pour les y accueillir.

Le Prix des Deux-Magots à Jean-Jacques Pauvert

Agence France-Presse PARIS

Le Prix des Deux-Magots a été décerné hier à Paris dans le célèbre café de Saint-Germain-des-Près qui porte son nom, à l'écrivain et éditeur Jean-Jacques Pauvert pour sa monumentale biographie en trois volumes du divin marquis intitulée *Sade vivant* (Robert Laffont).

me tour par six voix contre quatre à Frédéric Vitoux pour son roman *Sérénissime* (Seuil).

Né en 1926, Jean-Jacques Pauvert, écrivain, journaliste, s'est taillé une réputation d'éditeur sulfureux. A vingt ans, il a été le premier éditeur au monde à oser publier sous son nom, l'oeuvre de D.A.F. de Sade.

Toute sa vie, Pauvert, également auteur d'une *Anthologie historique des lectures érotiques*, a accumulé les renseignements sur Sade qu'il fait revivre dans cette biographie dont le troisième volume paru en décembre évoque ses vingt dernières années: *Cet écrivain à jamais célèbre* (1793-1814).

Fondé en 1935, le prix des Deux-Magots avait eu pour premier lauréat Raymond Queneau avec *le Chiendent*.

NOUVELLE POLITIQUE
2 FILMS 100% HARD
CHACQUE SEMAINE

Behind You wall
Vols Jour Cher
LES PARADIS DES AMANTS
AMANTS DE RÊVE

NINA HARTLEY BETTY BOOBS
A LITTLE BIT O' Honey
VIDEOS EN VENTE XXXX
LA PLUS GRANDE SÉLECTION DE VIDEO XXX EN VILLE
SUPER BAS PRIX ALLÉCHANTS.

FAMOUS PLAYERS MATINÉES 5.00\$ DU LUNDI AU VENDREDI INFO-FILM 866-0111

Solidaires jusqu'au bout. <i>Flight of the Intruder</i> 12-45-3-15 8-45-9-15	<i>Merveilleuse Sally Field!</i> Probablement son meilleur rôle. NOT WITHOUT MY DAUGHTER version o. anglaise 12-05-3-15 8-45-9-15	THE GODFATHER PART III 12-05-3-15 8-45-9-15	Jack London's CROC BLANC v.f. de WHITE FANG 12-10 2-04-40 7-00-20
LAVAL Tous les soirs 7:00-9:25	CINÉMA DU PARC Tous les soirs 8:45-9:15	IMPERIAL Tous les soirs 8:00	GREENFIELD PARK Tous les soirs 8:00
DORVAL Tous les soirs 8:35-9:15	DORVAL Tous les soirs 8:30-9:15	CINÉMA DU PARC Tous les soirs 8:00	PLATEAU Tous les soirs 7:30-9:30
VERSAILLES Tous les soirs 7:00-9:25	VERSAILLES Tous les soirs 8:30-9:00	GREENFIELD PARK Tous les soirs 8:00	LAVAL Tous les soirs 7:00-9:20
GREENFIELD PARK Tous les soirs 8:55-9:25	VERSAILLES Tous les soirs 7:00-9:20	PLAZA JEAN-TALON Tous les soirs 8:00	VERSAILLES Tous les soirs 8:55-9:45
CINÉMA PINE Tous les soirs 8:00	LAVAL Tous les soirs 7:00-9:20	LAVAL Tous les soirs 8:30-9:45	

GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODÉON
Pour information appelez 849-FILM

LE FAUBOURG 1616 ouest, rue Ste-Catherine DANCES WITH WOLVES (14 ans) Dolby Stereo THX 1:30 - 5:00 - 8:30 KINDERGARTEN COP (14 ans) Dolby Stereo THX 1:15 - 4:00 - 7:10 - 9:25 EXCEPTÉ Ven. et Sam.: 1:15 - 4:00 - 9:30	CENTRE-VILLE 2001 Université Station Metro McGill LA GLOIRE DE MON PÈRE (G) 1:20 - 4:15 - 7:00 - 9:15 MÉRMAIDS (G) 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40 LES SIRÈNES (G) 12:45 - 2:55 - 5:05 - 7:20 - 9:35 DESIGNÉ POUR MOURIR (18 ans) 1:15 - 3:45 - 7:00 - 9:15 MISÈRY (14 ans) 7:30 - 9:40 KINDERGARTEN COP (14 ans) 1:20 - 4:30 LA FRACTURE DU MYOCARDE (G) 3:05 - 7:30 MEN OF RESPECT (18 ans) 12:45 - 5:15 - 9:40 BIENVENUE AU PARADIS (G) 1:05 - 4:00 - 7:00 - 9:30 AWAKENINGS (G) Dolby Stereo 1:20 - 4:30 - 7:00 - 9:25 THE NASTY GIRL (G) (Allemand sous-titré anglais) 1:15 - 4:15 - 7:05 - 9:15	LAVAL 2000 Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin DING ET DONG LE FILM (G) Dolby Stereo Sam. et Dim.: 1:40 - 3:35 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Sem.: 7:30 - 9:30 MAMAN J'AI RATÉ L'AVION (G) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem.: 7:00 - 9:00	ASTRE 9480, Boul. Lacordaire AWAKENINGS (G) Dolby Stereo Sam. et Dim.: 1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30 KINDERGARTEN COP (14 ans) Dolby Stereo Sam. et Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45 Sem.: 7:00 - 9:15 HOME ALONE (G) Dolby Stereo Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem.: 7:15 - 9:20 DING ET DONG LE FILM (G) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:20 Sem.: 7:10 - 9:20
PLACE ALEXIS NIHON Métro Alvastr EDWARD SCISSORHANDS (14 ans) Dolby Stereo 70MM 2:00 - 5:10 - 7:25 - 9:30 EVE OF DESTRUCTION (18 ans) Dolby Stereo 2:15 - 5:15 - 7:20 - 9:25 EXCEPTÉ le 30 jan.: 2:15 - 5:15 - 9:30 KINDERGARTEN COP (14 ans) Dolby Stereo 2:15 - 5:00 - 7:10 - 9:20	EGYPTIEN 1455, rue Peel AWAKENINGS (G) Dolby Stereo 2:00 - 4:25 - 7:00 - 9:30 MÉRMAIDS (G) Dolby Stereo 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:25 ALICE (G) Dolby Stereo 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:25 - 9:40	LE PARADIS 8215, rue Hochelaga UN FLIC À LA MATERNELLE (14 ans) Dolby Stereo Sam. et Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45 Sem.: 7:00 - 9:30 MAMAN J'AI RATÉ L'AVION (G) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:10 Sem.: 7:00 - 9:10 PRÉDATEUR #2 (18 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30 Sem.: 7:15 - 9:35	
POINTE-CLAIRE 6361, Trans-Canada EDWARD SCISSORHANDS (14 ans) Dolby Stereo Sam. et Dim.: 2:00 - 4:15 - 7:00 - 9:15 Sem.: 7:00 - 9:15 KINDERGARTEN COP (14 ans) Dolby Stereo Sam. et Dim.: 12:45 - 2:55 - 5:05 - 7:15 - 9:25 Sem.: 7:15 - 9:25 EXCEPTÉ Ven.: 9:30 EXCEPTÉ Sam.: 12:45 - 2:55 - 5:05 - 9:30 ONCE AROUND (G) Dolby Stereo Ven. et Sam.: 7:15	BERRI 1280, rue St-Denis UN FLIC À LA MATERNELLE (14 ans) Dolby Stereo 1:30 - 3:45 - 7:00 - 9:30 MAMAN J'AI RATÉ L'AVION (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 PRÉDATEUR (18 ans) Dolby Stereo 1:30 - 4:00 - 7:15 - 9:30 DING ET DONG LE FILM (G) Dolby Stereo 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 LE MYSTÈRE VON BULOW (G) 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:15 EXCEPTÉ Mercredi le 30 jan.: 1:30 - 4:15 - 9:30	LE PARADIS 8215, rue Hochelaga UN FLIC À LA MATERNELLE (14 ans) Dolby Stereo Sam. et Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45 Sem.: 7:00 - 9:30 MAMAN J'AI RATÉ L'AVION (G) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:10 Sem.: 7:00 - 9:10 PRÉDATEUR #2 (18 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30 Sem.: 7:15 - 9:35	
HOME ALONE (G) Dolby Stereo 1:00 - 3:10 - 5:10 - 9:20 COME SEE THE PARADISE (G) Dolby Stereo 1:40 - 4:15 - 7:00 - 9:20 EXCEPTÉ le 30 jan.: 1:40 - 4:15 - 9:30	DECAIRE 6900, boul. DeCarie AWAKENINGS (G) Dolby Stereo 1:20 - 4:30 - 7:00 - 9:25 MÉRMAIDS (G) Sam. et Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:15 - 9:35 Sem.: 7:15 - 9:35 EXCEPTÉ Ven.: 9:25 EXCEPTÉ Sam.: 2:00 - 4:30 - 9:35 ONCE AROUND (G) Ven. et Sam.: 7:15	LE DAUPHIN 2196 est, rue Beaubien ALICE (G) Dolby Stereo Sam. et Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40 Sem.: 7:30 - 9:40 LA GLOIRE DE MON PÈRE (G) Dolby Stereo Sam. et Dim.: 2:00 - 4:15 - 7:00 - 9:15 Sem.: 7:00 - 9:15	
EDWARD SCISSORHANDS (14 ans) Dolby Stereo 2:00 - 5:10 - 7:25 - 9:30 EVE OF DESTRUCTION (18 ans) Dolby Stereo 2:15 - 5:15 - 7:20 - 9:25 EXCEPTÉ le 30 jan.: 2:15 - 5:15 - 9:30 KINDERGARTEN COP (14 ans) Dolby Stereo 2:15 - 5:00 - 7:10 - 9:20	LONGUEUIL Place Longueuil 925 ouest, rue St-Laurent UN FLIC À LA MATERNELLE (G) Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:15 Sem.: 7:10 - 9:15 HAVANA (G) v. française 9:00 MAMAN J'AI RATÉ L'AVION (G) Sam. et Dim.: 1:40 - 4:15 - 7:05 Sem.: 7:05	UN FLIC À LA MATERNELLE Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem.: 7:00 - 9:00	
EGYPTIEN 1455, rue Peel AWAKENINGS (G) Dolby Stereo THX Sam. et Dim.: 2:00 - 4:25 - 7:00 - 9:25 Sem.: 7:00 - 9:25 HOME ALONE (G) Dolby Stereo Sam. et Dim.: 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:10 Sem.: 7:00 - 9:10 DANCES WITH WOLVES (14 ans) Dolby Stereo Sam. et Dim.: 1:30 - 5:00 - 8:15 Sem.: 8:15	COMPLEXE DES JARDINS Basilaire 1 UN THÉ AU SAHARA (14 ans) Dolby Stereo 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:35 LE CHÂTEAU DE MA MÈRE (G) Dolby Stereo SR 1:15 - 3:20 - 5:10 - 7:15 - 9:15 IL DANSE AVEC LES LOUPS (14 ans) Dolby Stereo 1:30 - 5:00 - 8:30 L'ATALANTE (G) 1:20 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 HAYANA (G) Dolby Stereo (française) Sam. et Dim.: 2:00 - 5:00 - 8:00 Sem.: 8:00	LA MATERNELLE VERSION Kindergartens UNIVERSAL FRANÇAISE DE COP	
EDWARD SCISSORHANDS (14 ans) Dolby Stereo 2:00 - 5:10 - 7:25 - 9:30 EVE OF DESTRUCTION (18 ans) Dolby Stereo 2:15 - 5:15 - 7:20 - 9:25 EXCEPTÉ le 30 jan.: 2:15 - 5:15 - 9:30 KINDERGARTEN COP (14 ans) Dolby Stereo 2:15 - 5:00 - 7:10 - 9:20	COMMODORE 5780, boul. Gouin ouest, Carterville LE MYSTÈRE VON BULOW (G) Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:15 Sem.: 7:00 - 9:15	UN FILM DE WOODY ALLEN ALICE	

Gagnez une soirée inoubliable

Les Misérables

Trouvez la petite Cosette et gagnez l'une des 20 paires de billets pour assister à la plus populaire des comédies musicales

LE DIMANCHE 17 FÉVRIER À 20 H AU THÉÂTRE SAINT-DENIS

grâce à **La Presse**

POUR PARTICIPER

- Remplissez le coupon de participation en indiquant à quelle page se trouve la petite Cosette dans La Presse d'aujourd'hui.
- Retournez vos coupons à l'adresse indiquée avant midi le 6 février 1991.
- La valeur des prix offerts est de 2 500 \$.
- Le texte des règlements du concours est disponible à La Presse.

Concours «Trouvez Cosette» La Presse Lignée
C.P. 5035 Succ. Place d'Armes
Montréal, Québec H2Y 3M1

Réponse: Aujourd'hui le _____ 1991, Cosette est en page _____
Nom _____ Âge _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____
Code postal _____ Tél. _____

L'Association de Jazz de Montréal

du 25 janvier au 3 février 1991

LA FÊTE DES NEIGES MONTREAL

Commanditaire principal: **ESSO** Confort au foyer

L'interurbain Bell

Les caisses populaires Desjardins

VIVRE MONTREAL

INFO-FÊTE de L'interurbain Bell (416) 397-8190

La Presse

Spectacles

CINÉMA

ALICE
Cinéma Égyptien (3). Tous les jours: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
Dauphin (1). Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

Rex (1, Saint-Jérôme). Tous les soirs: 19 h 15, 21 h 35; sam., dim.: 12 h 35, 14 h 45, 17 h, 19 h, 21 h 35.
Versailles (2). Tous les soirs: 19 h 35, 21 h 45; sam., dim.: 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 45. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.

Home Alone
Astre (3). Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; tous les soirs: 19 h 15, 21 h 20.
Bonaventure (1). Dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h.

MISERY
Cinéma Centre-Ville (5). Tous les jours: 19 h 30, 21 h 40.
MON FANTÔME D'AMOUR
Parisien (1): 12 h 50, 15 h 30, 18 h 15, 21 h.

RUSSIA (THE) HOUSE
Cinéma V (2). Tous les soirs: 18 h 30, 21 h 10; sam., dim.: 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 10.
Du Parc (3). Tous les soirs: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.

19 h 30, 21 h 45; tous les soirs: 19 h, 21 h 30.
UN THE AU SAHARA
Carrefour Laval (2). Sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 45; tous les soirs: 19 h, 21 h 45.

SALLES DE RÉPERTOIRE

AKIRA
Rialto, 19 h 15.
BANK HOLIDAY
Cinéma Theque, 18 h 35.

MUSIQUE

UNIVERSITÉ MCGILL (Pollack Hall) - Ensemble et Orchestre d'instruments à vent de McGill. Dir. Robert Gibson.
CHAPÉLLE DU BON-PÂTEUR - Ensemble Anonymus. Dir. Claude Bernatchez.

Aspirin fait encore l'actualité. La pilule miracle. Soulager le mal de tête, combattre la fièvre... la bonne vieille aspirine fait beaucoup plus. Elle prend votre vie à cœur.

la Baie 1991. Plus de 320 ans à vous offrir qualité et service, avec en plus notre garantie de remboursement! la Baie, centre-ville de Montréal, présente UNE PREMIÈRE NORD-AMÉRICAINE SIGNÉE LANCASTER!